



**ORGANE TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS**

DIRECTION-REDACTION
Rue Gabrielle 59 - 1180 Bruxelles
Tél.: (02) 345 61 32

ADMINISTRATION
Avenue de la Brabançonne 80 B - Bte 29 - 1040 Bruxelles
CCP 000-0344969-37: Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon

ATHUS — LE CONGRES DES REUSSITES



En pages 6 et 7

Calomnies contre les Chasseurs Ardennais

dans un journal anversois

LISTE D'ADRESSES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIRIGEANTS DES SECTIONS LOCALES

PRESIDENT D'HONNEUR: Général-major e.r. Lucien CHAMPION — Boulevard du Souverain 213, Bte 1A — 1160 Bruxelles

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT NATIONAL et Rédaction du Bulletin:

Albert HUBERT
R. Gabriel 59, Bte 2 - 1180 Ecl
Tél.: Privé: (02) 345 61 32
Bureau: (02) 219 44 50

VICE-PRESIDENTS NATIONAUX:

Gaston EPPÉ
6741 Vanco
Joseph ANDRÉ
Grand-Place 28 - 6673 Cherain
Tél. (080) 51 73 73

Jean GOFFART
Rue des Rogatoirs, 86
6900 Saint-Hubert
Tél. (061) 61 19 86
Georges GILSOUL
Rue de Bruxelles 60, 5000 Namur
Tél. (02) 513 92 35 - 513 94 00
(heures de bureau) - Ext. 340
Marcel LEURIS
Rue du Rémontier 15
5406 Waha

SECRETARE NATIONAL
François GUOT
Boulevard Lambert 250
1030 Bruxelles
Tél. (02) 216 45 73

TRESORIER NATIONAL:
Fernand CROCHET
Rue de la Bastogne 171
6700 Arlon - Tél. (065) 21 43 13

C.C.P. de la trésorerie nationale de la Fraternelle:
000-034969-37

TRESORIER NATIONAL-ADJOINT:
Charles GRIMONSTER
Rue de Ville 41, 6700 Arlon
Tél. (063) 21 14 68

ADMINISTRATEURS:
Administrateur du bulletin:
Lieut.-Colonel Albert PENSON
Avenue Emile Bossaert 38
1080 Bruxelles
Tél. (02) 425 04 76

Correspondants:
Albert GUSTIN, adm. adjoint
Av. de la Brabançonne, 80B
Bte 29 - 1040 Bruxelles
Tél. (02) 735 84 05

Administrateurs-conseillers:
Col. BEM hon. Jean BORGNIET
Square des Latins 60 - Bte 7
1050 Bruxelles
Tél. (02) 649 88 59
Colonel e.r. André LALIERE
Chaussée de Bruxelles 6
1410 Waterloo
Tél. (02) 354 93 83

Colonel e.r. René MOINY
Rue Petite 29, 5340 Gesves
Tél. (063) 67 72 18

Délégués des sections:

Emile ANSELME (Huy)
René AUTFHENNE (Virton)
Piscus CATIN (Vielalm)
Emile COLSON (Bertik)
André COLLIGNON (Bouillon)
Rue de la Maiderie, 24
6800 Bouillon - T. (068) 46 72 73
Eugène DEVOGHEL (Liège)
Roger FRANCOIS (Florenville)
Albert GUSTIN (Brabant)
Joseph LABOISE (St-Hubert)
Albert LAFONTAINE (Etalle)
Rue du Bru, 129
6741 Vanco - Tél. (063) 45 55 03
Yvon LOMRE (Erezée)
Norbert LOUIS (Bastogne)
6948 Luvassela (Sbrat)
Joseph MOUZON (Neufchâteau)
Désiré PIRLOT (Marche)
Joseph SCHMITZ (Arlon)
Léon SPOIDENNE (Athus)
Donia WIDART (Houffalize)
5395 Chevewagne

Communications du Président

Ce numéro...

... paraît avec un sérieux retard. Il y a à cela diverses raisons. Et d'abord, la profusion de manifestations où il m'a fallu assumer de nombreux devoirs de présence; or, aussi longtemps que je suis absorbé par des occupations professionnelles, je ne puis travailler pour la Fraternelle que les samedis et dimanches, et quand je suis occupé ailleurs ces jours-là... Il y a aussi les retards (hélas! trop courants) dans l'envoi des communications de la part de mes correspondants, et le fait que ces derniers ne tiennent généralement pas compte des recommandations que j'ai faites pour la présentation des manuscrits, ce qui m'oblige à pas mal de travaux de révision. A noter que ce 6 juillet, moment où je dicte cet éditorial, certaines chroniques promises ne me sont pas encore parvenues; elles ne paraîtront pas car la composition du bulletin et sa mise en pages sont terminées, sauf ce texte-ci. J'ai pris aussi une dizaine de jours de congé en juin, congé très partiel puisque aussi bien, j'ai participé à diverses manifestations de la Marche du Souvenir et qu'une grande partie des loisirs ainsi créés ont été consacrés à préparer des articles pour le bulletin. Il y a également les vacances d'une partie du personnel en imprimerie.

Agression

Nous ne nous attarderons pas ici sur la scandaleuse agression dont les Chasseurs Ardennais ont été l'objet dans un quotidien anversois, de la part d'un traître à son pays. Que l'individu en question ait fait l'objet d'une réhabilitation judiciaire n'efface pas ses méfaits et ne l'en absout pas.

Cette affaire est longuement exposée et commentée par ailleurs. Notons que le président national en a informé verbalement et par écrit le ministre de la Défense nationale, et que M. Charles Poswick lui a notamment répondu:

«... Je ne puis que vous féliciter de l'action que vous avez entreprise, et je vous remercie de m'en avoir informé...»

«... Croyez bien que je suis très sensible à ce genre d'affaire qui, par la qualité des Régiments qu'elle met en cause, me tient spécialement à cœur. - Ce qui nous a surtout irrités dans cette affaire, c'est que l'écrit du bonhomme sue la haine des Wallons et qu'il cherche à exacerber les oppositions entre nos communautés, et qu'il cherche à exacerber les oppositions sincèrement de les atténuer. D'autre part, il est profondément regrettable qu'un journal réputé sérieux publie de telles déjections mêlées de «bile noire et recuite» (La Bruyère) sans procéder, au moins, à une brève enquête préliminaire.»

Marche du Souvenir

Honneur à tous les courageux qui ont accompli la 14^e Marche du Souvenir et de l'Amitié, en dépit d'un temps souvent exécrable, notamment lors de la dernière journée.

Le problème du maintien de la manifestation a été posé, à la suite des restrictions du budget de la Défense nationale: les autorités militaires ont refusé de continuer à assumer les frais de carburant et de fonctionnement, estimés entre 5 et 7 millions. Les organisateurs — c'est-à-dire le 3^e ChA — ont trouvé des formules provisoires de remplacement pour combler ce vide, et l'on parle de ne plus organiser la MSA que tous les deux ans, voire de la supprimer.

Faut-il dire que nous nous opposerons résolument à une suppression, et même à l'alternance avec la Marche de l'Yser? La MSA, qui est devenue une institution, doit demeurer annuelle. Si la Défense nationale maintient sa position, il faudra trouver une formule nouvelle consistant, par exemple, en l'élargissement de l'organisation et, par là, en la recherche d'autres sources de financement. La Fraternelle est prête à participer activement à ce qui sera envisagé, et déjà, nous avons la garantie du concours d'un certain nombre d'Anciens particulièrement éminents qui ont occupé des fonctions essentielles dans les précédentes éditions.

Cela dit, il convient de rappeler que cette manifestation — et paradoxale-ment, son succès — n'a jamais eu l'heur de plaire dans tous les milieux de notre Armée. Elle suis bien placé pour savoir que sans M. Segers, éminent ami des Chasseurs Ardennais, et sa ferme décision, il est fort possible qu'on en fût resté à la troisième édition.

Je dois encore souligner que ces quelques millions d'économies (dans le sens de modération des dépenses) au sein d'un budget de l'Etat dépassant mille milliards et où les gaspillages et les dépenses improductives se comptent par dizaines de milliards, ou même dans un budget de 80 milliards à la Défense nationale, semblent bien peu justifiés (à la Défense nationale aussi, on pourrait faire beaucoup d'économies, dans des secteurs autres que ceux qui concernent directement le Corps de bataille): elles peuvent être même considérées comme anti-économiques, si l'on rapporte cet adjectif au sens générique du mot «économie», c'est-à-dire l'art de bien gérer l'Etat, la société, etc.

On a, en effet, tendance à mésestimer les retombées directes et surtout indirectes, pour l'économie d'une région désertée, de la MSA, l'excellente propagande qu'elle constitue pour le tourisme et la connaissance de la belle province et, à un autre niveau, l'influence de la manifestation pour faire mieux connaître ce que représente l'Armée dans la nation, mais aussi pour assurer des relations plus étroites et amicales entre Belges et étrangers, qu'ils soient militaires ou civils, entre civils et militaires belges, entre Flamands et Wallons; et même aussi, il faut tenir compte de la contribution de la MSA à l'élevation de l'esprit patriotique.

Défense nationale

L'état déjà précaire de notre défense nationale se trouve gravement compromis, et plus particulièrement la volonté d'assumer nos responsabilités dans le cadre de l'Alliance Atlantique, et ce, en raison des restrictions budgétaires, mais surtout de la mentalité qui se manifeste dans plusieurs partis politiques, et plus particulièrement dans le chef des deux responsables les plus influents d'un parti flamand.

La Belgique est devenue à tel point le petit trainard de l'OTAN qu'elle se fait régulièrement réprimander par ses associés. C'est d'autant plus navrant qu'elle a sollicité l'honneur de détenir le siège de l'OTAN et du SHAPE!

Tout le monde est d'accord pour estimer que la professionnalisation n'a pas obtenu les résultats escomptés, pour des raisons que nous avons maintes fois exposées. Opposés à une Armée exclusivement de métier, nous avons toujours — comme M. Leo Tindemans — été partisans d'une Armée mixte, c'est-à-dire composée de volontaires de carrière pour les emplois exigeant des qualifications techniques, mais complétée de militaires; l'ancien Premier ministre était, lui, en faveur d'un recrutement sélectif de ces derniers. Nous sommes très réservés à cet égard, parce que nous avons toujours été en faveur d'un service militaire généralisé; à moins que ces militaires «sélectionnés» ne soient assurés de compensations, ou que ne soient pénalisés tous ceux qui échapperaient ainsi au service national.

Actuellement, tous nos chefs militaires sont d'accord pour estimer que la professionnalisation est irréalisable, ne serait-ce qu'en raison des difficultés budgétaires, et ils réclament unanimement une augmentation de la durée du service militaire. Il est évident qu'un service à court terme de huit à dix mois peut, certes, former parfois de bons soldats, mais non pas une Armée. Malheureusement, les conditions politiques pour porter la durée du temps de service à quinze ou dix-huit mois ne sont pas réunies, ce moment; et d'autre part, la conjoncture internationale, avec la proximité d'importantes élections aux Etats-Unis, en Allemagne et en France, période durant laquelle les préoccupations de politique policière prendront nécessairement le pas sur les intérêts vitaux du pays et du monde, conduit à des prises de positions qui ne sont pas en faveur d'une accentuation de l'effort de défense. Durant ce temps, on assiste en Belgique — avec, en plus, les réductions budgétaires — à une baisse du niveau opérationnel de notre armée, à une immobilisation et, partant, à une détérioration du matériel et, dès lors, à de graves déficiences de plus en plus grandes de l'instruction et des possibilités d'intervention.

Nous applaudissons, certes, aux déclarations énergiques du ministre de la Défense nationale, Charles Poswick: nous espérons qu'il sera entendu. Mais l'opinion publique, et notamment les associations patriotes, devraient joindre leurs voix aux appels du ministre: il y va de notre survie.

La démission, l'effrayante faiblesse de l'Occident est de nature à nous inquiéter. Et l'on devrait écouter davantage le prophète, le Cassandre de notre temps, c'est-à-dire le grand écrivain soviétique Soljénitsyne qui ne cesse de condamner la capitulation à répétition de l'Occident, et qui nous offre de bien sombres perspectives. Voici notamment ce qu'il écrivait dans son dernier ouvrage, «L'erreur de l'Occident»: «La survie de l'Occident ne dépend plus de lui-même». En effet, l'Occident paraît prêt à tout — et d'abord à se rendre — pour éviter une nouvelle guerre: il ne s'aperçoit pas qu'il y est déjà. Ces deux dernières phrases sont une synthèse de la pensée de l'émigré soviétique.

Albert HUBERT,
Président national.

P.S. - Brabant

Nouvelle adresse du président du Brabant, Albert Gustin, et administrateur-adjoint du bulletin, à partir du 1^{er} septembre prochain: rue du Blanc Ry 39, 1340 Otingnes (Louvain-La Neuve) - tél. (010) 41 03 31.

SECTIONS REGIONALES

ARLON

C.C.P. 000-9980849-82
Président:
Joseph SCHMITZ
Rue des Espagnols 5, 6700 Arlon
Tél. (063) 21 39 83
Secrétaire:
Alphonse COLLETTE
Rue de la Libération 5, 6702 Attart
Tél. (061) 21 19 81 (privé)
Tresorier:
Fernand CROCHET
Rue de la Bastogne 171, 6700 Arlon
Tél. (063) 21 43 13

ATHUS - MESSANCY - AUBANGE

C.C.P. 000-0701206-90
Président:
Léon SPOIDENNE
Rue du Panorama 6, 6790 Athus
Tél. (063) 37 81 98
Secrétaire:
André PERIN
Rue de l'Athénée 6, 6790 Athus
Tél. (063) 37 61 59
Tresorier:
Jacky GERSON
Rue de Rodange 12, 6790 Athus
Tél. (063) 37 91 13

BASTOGNE

C.C.P. 000-0240928-77
Président:
Albert ETIENNE
Avenue Mathieu 39, 6650 Bastogne
Tél. (062) 21 17 02
Secrétaire:
Léopold BRIOL
Rue du Sablon 87
6650 Bastogne - Tél. (062) 21 30 31
Tresorier:
Albert PIERRE
Avenue Roi Baudouin, 11
6650 Bastogne - Tél. (062) 21 12 31

BERTHIC

C.C.P. 000-0380547-16
Président:
Edouard KLELS
Grand-Place 22, 6900 Bertrix
Tél. (061) 41 13 69
Secrétaire-Tresorier:
Emile COLSON
Champs Simon, 275B
6903 Humbercourt
Tél. (061) 41 10 76

BOUILLON

C.C.P. 000-0912180-20
Président:
Roger HARDY
Quai du Rempart 4, 6830 Bouillon
Tél. (061) 46 57 06

SECRETARE:

Joseph COLARD
8830 Bouillon - Tél. (061) 46 75 14
Tresorier:
Clément DRAPRIER
Rue Au-Dessus-de-la-Ville, 9
6830 Bouillon - Tél. (061) 46 62 34

BRABANT

C.C.P. 000-0332242-35
Président:
Albert GUSTIN
Av. de la Brabançonne 80B, Bte 29
1040 Bruxelles
Tél. (02) 735 84 05
Secrétaire:
Roger REUMONT
Rue Elise 35, 1050 Bruxelles
Tél. (02) 648 85 04
Tresorier:
Auguste COLLE
Rue du Noyer 87
1040 Bruxelles - Tél. (02) 736 23 64

EREZEE

C.C.P. 000-0818871-94
Président:
Yvon LOMRE
Rue des Combattants, 5460 Erezée
Tél. (086) 47 70 23
Secrétaire-Tresorier:
Jean ENMARRAGE
La Forge
5496 Mormont - Tél. (086) 49 91 60

ETALLE

C.C.P. 8239.62
Président:
Gaston EPPÉ
Rue du Bru 130, 6741 Vanco
Secrétaire:
Léon POSTAL
6705 Frain (Ste Marie s/Semois)
Tél. (063) 45 51 87
Tresorier:
R. CLAUSSE - 6742 Chantemello

FLORENVILLE

C.C.P. 8049.97
Président:
Roger FRANCOIS, pharmacien
Grand-Rue 15, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 10 44
Secrétaire:
Jean TEMANS
Clos Michel 6820 Florenville
Tél. (061) 31 13 20
Tresorier:
Marcel JACQUES
Route d'Orval 22, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 31 12

HOUFFALIZE

C.C.P. 000-0762137-08
Président:
Joseph ANDRÉ
Grand-Place 28, 6673 Cherain
Tél. (080) 51 73 73
Secrétaire-Tresorier:
Joseph RICAILLE
Rue Villa-Basse 28
6663 Houffalize - Tél. (062) 28 80 54

HUY

C.C.P. 000-0718005-15
Président:
Emile ANSELME
Rue Sainte-Yvette, 109, 5200 Huy
Tél. (061) 25 43
Secrétaire-Tresorier:
Albert DESSAMBRE
Rue Victor Martin 4, 6250 Antheit
Tél. (085) 21 46 88

LIEGE - VERVIERS

C.C.P. 000-9900416-62
Président a.i.:
François LIEUTENANT
Rue Victor Hugo 31
4000 Liège
Tél. (041) 26 01 23
Secrétaire:
Jules BARLET
Quai de la Dérivation 43A, Bte 42
4020 Liège - Tél. (041) 43 34 79
Tresorier:
Eugène DEVOGHEL
Quai de l'Ourthe 4, 4020 Liège
Tél. (041) 43 29 46

MARCHE-EN-FAMENNE

C.C.P. 000-0325667-35
Président:
Désiré PIRLOT
Route de Hologno, 5406 Waha
Tél. (061) 31 16 54
Secrétaire-Tresorier:
Emile DUMONT
Rue Hubert Gouverneur 12
5400 Marche-en-Famenne

NAMUR

C.C.P. 000-0364057-16
Président:
Georges GILSOUL
Rue de Bruxelles 60, 5000 Namur
Tél. (02) 513 92 35 - 513 94 00
(heures de bureau) - Ext. 340
Secrétaire:
Henri EOUCHAT
Rue Grande, 52, 5180 Godinne
Tél. (082) 61 23 03
Tresorier:
Léopold MISSON
Rue de l'Eglise 6, 5820 Spy
Tél. (071) 78 57 60

NEUFCHATEAU - LIBRAMONT

C.C.P. 000-0715193-12
Président:
Joseph MOUZON
Rue de l'Eglise 50
Les Fossés
6736 Assenois
Tél. (063) 43 31 34
Secrétaire-Tresorier:
Théo LEDENT
Route de St-Pierre 11
6600 Libramont
Tél. (061) 22 24 77

SAINT-HUBERT

C.C.P. 000-0800173-20
Président:
Jean GOFFART
Rue des Rogatoirs 86
6900 Saint-Hubert
Tél. (061) 61 19 56
Secrétaire-Tresorier:
Joseph LABOISE
Rue du Home 10
6900 Saint-Hubert

VIELSALM

C.C.P. 000-0870679-13
Président:
Piscus CATIN
Rue des Combattants 8
6900 Vielsalm
Tél. (80) 21 84 77
Secrétaire:
Joseph HAIDON
Rue Ruxthiel 15, 6688 Liemoux
Tresorier:
Emile GOOSSE
Avenue de la Salm 10
6900 Vielsalm
Tél. (80) 21 87 45

VIRTON

C.C.P. 000-0729100-48
Président:
René AUTFHENNE
Rue de Dampcourt, 49, 6760 Virton
Tél. (063) 57 77 18
Secrétaire-Tresorier:
Léon JACQUEMIN
Rue des Jonquettes, 1
6763 Dampcourt

1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

Camp Roi Albert
5400 Marche-en-Famenne
C.C.P. 068-0627580-17
Tél. (084) 31 30 68 - Ext. 2075
Président:
Colonel e.r. René MOINY
Secrétaire-Tresorier:
Adjudant Marcel LEURIS

**IMPORTANTES NOMINATIONS
AU SEIN DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

La dernière assemblée générale statutaire a procédé à d'importantes désignations parmi les dirigeants de la Fraternelle :

- François Guiot est devenu le nouveau secrétaire national, alors qu'il était déjà secrétaire adjoint depuis 1970 et secrétaire national a.i. depuis plusieurs mois;
- Georges Gilsoul, président de la section régionale de Namur, a été élu à la quatrième vice-présidence nationale;
- L'adjutant Marcel Leuris, secrétaire-trésorier de la section 1 ChA, a été désigné en qualité de cinquième vice-président national, représentant les membres adhérents.

LA VIE DE LA FRATERNELLE

**LE RETOUR DE M. CHARLES POSWICK
A LA TÊTE DU MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE NATIONALE**

Nous nous réjouissons vivement du retour, à la tête du Département de la Défense nationale, de M. Charles Poswick. C'est un homme jeune, énergique, dynamique et qui, surtout, connaît bien l'Armée et ses problèmes. Il a, d'ailleurs, déjà fait quelques déclarations nettes et fort utiles. En outre, il aime bien les Chasseurs Ardennais... presque autant que les Paracommandos. Il est titulaire de notre Plaque d'Honneur.

Dès son entrée en fonction, M. Poswick a bien voulu recevoir notre président national qu'il a « assuré de la confiance et de l'appui agissant de toute la grande communauté des Chasseurs Ardennais, notamment pour le respect de nos engagements et devoirs en matière de défense ». M. Hubert a également entretenu le Ministre de l'avenir de la Marche du Souvenir et de l'Amitié et de l'émotion qu'a suscitée l'odieuse agression contre les Chasseurs Ardennais dans un journal anversois.

M. Poswick a, d'autre part, confirmé le colonel BEM Chabotier dans les fonctions de chef de Cabinet adjoint.

**Vingt Chasseurs Ardennais,
décorés de la Médaille
de Gembloux**

Au cours des cérémonies franco-belges de commémoration de la bataille de Gembloux, qui ont eu lieu les 17 et 18 mai derniers, vingt Chasseurs Ardennais se sont vus décerner la Médaille de Gembloux, à savoir, dans l'ordre alphabétique: Camille Aloo, Brugas; René Booms, Beaumont; René Cansier, Lens; Noël Charon, Leval-Chaudeville; Léopold Declaye, Liège; Adhémard Demuyck, Aiseau; Jean Erpelding, Athus; Arthur Fontaine, Rctheux-Pimière; René Friob, Arlon; Antoine Gillet, Stockem; Gilbert Gobert, Bertrix; Richard Goblet, Erpent; Hilaire Hoorelbeke, Houdemont; Marcel Jadot, Villers-le-Bouillet; Yves Janson, Forrières; Édouard Laborne, Gembloux; Arthur Martin, Bouillon; Joseph Matagne, Limont; Albert Morsomme, Namur; Auguste Robert, St-Denis Bovesse.

**Une place
des Chasseurs Ardennais
à Gedinne**

Le dimanche 1er juin, la place communale de Gedinne est devenue la Place des Chasseurs Ardennais. Hommage a été rendu aux dix-sept Bérés verts de la commune, morts pour la patrie au cours de la dernière guerre.

**Près de quarante ans
de journalisme**

Nous annonçons, dans notre dernier numéro, de façon succincte, le passage dans la catégorie

des retraités de notre grand ami Albert Giot, vice-président de la section régionale d'Arlon et qui réside avec talent le billet trimestriel de sa section pour notre bulletin.

Albert Giot, qui appartenait au 1 ChA en 1940, est résistant reconnu. Et il fut arrêté à deux reprises comme otage sous l'occupation.

Journaliste au quotidien arlonais «Les Nouvelles» avant la guerre, il fut ensuite pendant plus de trente ans à «La Meuse-Luxembourg». Il est aussi de toutes les activités arlonaises, de temps presque immémorial, et notamment de la commission des fêtes, présidant même le Syndicat d'Initiative du chef-lieu. Président notamment aussi de la Ligue vélocipédique belge pour la province de Luxembourg. «L'Avenir du Luxembourg» lui a rendu un hommage particulièrement chaleureux et confraternel, en écrivant notamment:

«Présentateur spirituel aussi de l'annuelle introduction du chapitre du maitrank; Albert nous en voudrait si nous ne disions sa fidélité inconditionnelle aux «Chasseurs Ardennais». Sans sacrifier à une confraternité de commande, nous dirons encore que ce journaliste que rien d'arlonais ne laisse indifférent ignore toujours la plume «acide» ou «vitiolée», s'efforçant de ne faire de peine à personne».

**Au Crédit Communal
de Belgique**

En mars dernier, hommage fut rendu à notre camarade Raymond Noël, directeur provincial pendant trente ans du Crédit communal de Belgique pour le Luxembourg, à l'occasion de son accession à la retraite. A noter que les invités à la manifestation étaient accueillis aux sons de la «Marche des Chasseurs Ardennais».

Raymond Noël était fidèle à nos réunions et rendit de grands services à ses frères d'armes. Que sa retraite soit bien remplie!

Naissance

Le 27 avril 1980, un petit David est né au foyer de M. et Mme Ginion-Siraux. Souhaitons qu'il soit aussi conquérant et inspiré que son grand patron. Nos félicitations aux parents, et surtout, au lieutenant-colonel et à Madame Jacques Siraux.

Le lieutenant-colonel P. Barbier, nouveau Chef de Corps du 2 ChA



Né à Biesmes (Namur) le 10 janvier 1934, Paul Barbier effectue ses études à l'Athénée royal de Charleroi. Candidat officier à l'École de Préparation à la Sous-Lieutenance, il est nommé sous-lieutenant le 26 décembre 1955.

Affecté au 2^e Régiment de Carabiniers Cyclistes à Arolsen (R.F.A.) il y occupera les fonctions de chef de peloton, commandant de Compagnie, officier S1, S2 et S3 avant de rejoindre l'École d'Infanterie en qualité d'instructeur. C'est pendant cette période à l'EI (1973-1977) qu'il fera partie une première fois du 2 ChA en qualité d'officier S3 d'abord, commandant en second de bataillon ensuite.

Avril 1977, il prend le commandement du 2^e Régiment de Chasseurs à pied à Siegen (R.F.A.) jusqu'au 17 juin 1979, date à laquelle il rejoint l'École d'Infanterie en qualité de Directeur de l'Instruction et des Etudes.

Comme on peut en juger, le nouveau chef de Corps a une prédilection pour le chiffre 2.

A noter que le 2 ChA effectuera un rappel en septembre prochain à Vogelsang, avec la 12^e gade, commandée par le colonel Babette.

C'était lui!

Le Chasseur Ardennais (6 ChA/10e Cie) dont nous avons publié la photo en page 12 de notre dernier numéro était bien, ainsi que nous l'avions supposé, Pierre Thiry. La chose nous a été confirmée d'abord par notre secrétaire national, François Guiot, puis par le président de la section de Huy et ancien du 6 ChA et de l'AS, Emile Anselme. Celui-ci a ajouté les précisions suivantes: il s'agit affectivement de Pierre Thiry, né à Tohogne en 1917; lusillé à Ferrières, route de Burnontige, le 3 septembre 1944, en même temps que Joseph Ancion et Pierre Lakaye. Ils appartenaient tous trois à la 18e Cie AS, Secteur 4, Zone V, Groupe BYL.

VERSEMENTS DE SOUTIEN
pour le bulletin: exclusivement au
C.C.P. 000-0344969-37
Fraternelle des Chasseurs Ardennais,
Arlon.

CEUX QUI NOUS QUITTENT

**La mort
de Paul Talbot**



Au congrès de Liège, en 1979.

Paul Talbot est décoré, dans les Ordres nationaux, par le général Hoyos.

La section régionale de Virton vient de perdre un de ses membres de la première heure et cofondateur de notre groupement: Paul Talbot, de Signeux, ancien secrétaire-trésorier et porte-drapeau.

Né au cœur de notre Ardenne à Recogne-Libraumont, puis implanté en Gaume dès son tout jeune âge, il semble que Paul ait hérité de la première: ténacité, volonté, fidélité. De la seconde: jovialité, serviabilité, spontanéité. Oui, on peut le dire: Paul vivait dans une sorte d'«état de grâce» permanent qui le rendait spontanément disponible à son entourage ou à quiconque sollicitait un service.

Intéressé à la chose publique, il devient échevin de l'ancienne commune de Bleid. Pendant de longues années et jusqu'à sa maladie, il se donne au club sportif local qu'il préside, ainsi qu'au groupement des anciens combattants de sa commune. A chaque anniversaire de la bataille des frontières du 22 août 1914, il organise l'accueil des militaires français, survivants du 113e R.I.F., qui viennent participer aux cérémonies du souvenir.

Jules Van Der Eecken

C'est seulement à l'occasion de notre visite annuelle à Vinkt que nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès, survenu à Gand le 6 décembre 1979, de M. Jules Van Der Eecken, secrétaire communal honoraire de Vinkt et qui exerçait cette fonction en 1940. C'était un homme de bien, qui avait une grande affection et admiration pour les Chasseurs Ardennais.

Nous nous excusons de ne pouvoir présenter que très tardivement nos condoléances à sa famille.

Noël Charon

Notre excellent camarade, Noël Charon, qui

Le peu de loisirs que sa vie familiale et professionnelle lui réserve, il les emploie à l'étude. Car Paul Talbot est le véritable intellectuel, dans le plus beau sens du terme: celui qui œuvre sans cesse à son propre perfectionnement. C'est ainsi qu'il s'adonne à la littérature et à l'étude des langues étrangères. Il acquiert une telle maîtrise de la langue russe qu'il devient traducteur d'écrivains, en particulier dans le domaine difficile de la poésie. On se souvient également de plusieurs articles fort appréciés qu'il publie dans notre bulletin, où il évoque ses souvenirs de la chaude journée du 10 mai 40 ou des premiers jours de sa captivité. Dans les années 60, il tient, toujours dans notre revue, une chronique concernant «les Chasseurs Ardennais dans la littérature».

Nous voici amenés à parler du soldat.

Milicien de la classe 38, il entre à la Cie école du Corps des Ch. A. à Namur. C'est en qualité de sergent qu'il est affecté, à la mobilisation ce 39, à la Cie Etat-Major du 1 Ch. A. En mars 1940, il est versé à la 5e Cie, qui cantonne à Bodange.

C'est là que, le 10 mai, il va donner toute sa mesure, dans sa farouche détermination à résister, dans un combat sans espoir, à un adversaire bien supérieur en nombre comme en matériel. Une mission délicate et périlleuse lui est confiée: avec deux ou trois hommes, empêcher coûte que coûte toute infiltration, au fond de la vallée, entre les deux points d'appui de première ligne. Il y réussit, malgré l'acharnement ennemi à vouloir forcer le passage.

Après une captivité de quelque dix mois, il a le bonheur d'être rapatrié. Mais, comme la majorité des Ch. A. ayant eu ce privilège ou ayant échappé à la captivité, Paul Talbot sa fait combattant de l'ombre dans un groupement de résistance.

Son dévouement à ses anciens compagnons d'armes, il l'exerce pendant plus de vingt-cinq ans au sein du comité de notre Fraternelle: secrétaire-trésorier et porte-drapeau, il est de tous les congrès et de tous les pèlerinages à Courtrai et à Vinkt.

C'est au dernier jour de l'année 1975 qu'il est terrassé par un grave accident vasculaire, dont jamais il ne peut se remettre complètement. Une troisième récidive en ce début de mai met brutalement fin à ses jours, après deux semaines de souffrances indicibles.

La grande famille des Chasseurs Ardennais exprime à Madame Talbot et à ses enfants ses plus vives condoléances et sa très sincère sympathie.

avait pris l'initiative d'organiser la marche commémorative de la Bataille de Belgique 1940 dont nous rendons brièvement compte par ailleurs, et qui accompagnait les deux marcheurs, est malheureusement décédé inopinément, le 20 mai, au cours de la halte de Lebbeke. Il était âgé de soixante ans. Noël Charon avait été sergent au bataillon moto en 1940, résistant, sergent au 10 Fu. Il était un fidèle de nos manifestations et s'était beaucoup dépensé pour une avenue Général Descamps à Beaumont et une autre, dédiée aux Chasseurs Ardennais à Perwez. Sa femme avait brodé un étendard du 20 A qu'elle porte à nos réunions.

Nous renouvelons nos sentiments de vive sympathie à toute sa famille.

SOUTIEN DU BULLETIN

Exercice social 1979-1980

Report du 27 février 1980	48.056
Section de Vielsalm (collecte Assemblée Générale)	7.500
Section de Bertrix	5.000
Section de Houffalize	2.000
F.N.C. Marche-en-Famenne	2.000
Section de Virton	2.000
Général Champion	1.000
Anonyme, Wezembeek-Oppem	1.000
Anonyme, Arlon	500
Michel Demoustier, Braine-l'Alleud	500
R. Collin, Bruxelles	500
V. Rob, Neerharen	275
Mme Simone Gérard	200
Fernand Lambert, St-Hubert	200
Jean Lemaire, Mouscron (5/3)	200
Jean Lemaire, Mouscron (5/5)	200
J.C. Neys, Bruxelles	200
Mme Jenny Vachez, épse Gatez	200
A. Guilbert, Bruxelles	120
A. André, Theux	100
Jean Bourgeois, Frassem	100
Louis Kinet, Flémalle-Haut	100
Abbé G. Lucas, Bruxelles	100
Mme M.C., Kessel-Lo	100
Ch. Pisane, Bruxelles	100
Norbert Renard, Bruxelles	100
Anonyme, Arlon	50
Albert Hosch, Bruxelles	50
Total au 29 mai 1980	72.451

A TOUTES NOS SECTIONS

Au cas où l'une de nos sections serait amenée à devoir recourir à nos assurances en faveur de nos DRAPEAUX et PORTE-DRAPÉAU, elle est priée de s'adresser directement à notre ami:

Lucien LECLERE, s.a.
assureur
Rue François Stroobant, 29
1060 BRUXELLES
Tél. (02) 345 09 23

Commentaires sur la campagne de mai 1940

Révoltantes allégations calomnieuses contre les Chasseurs Ardennais

dans un journal anversois

La presse, plus particulièrement en Flandre, a publié de nombreux articles à l'occasion du 40^e anniversaire de la campagne de mai 1940. Articles le plus souvent objectifs et assez précis. On demeure cependant surpris de constater combien les faits demeurent mal connus exactement. Quant à leur interprétation...

Beaucoup d'organes de presse ont donné la parole à leurs lecteurs, leur permettant d'égrener leurs souvenirs. Malheureusement, ces derniers ont beaucoup souffert du temps et sont devenus fréquemment fantaisistes. Nous y reviendrons plus loin.

Car, pour nous Chasseurs Ardennais, dont la presse flamande a généralement parlé avec de grands éloges, nous avons été l'objet d'une scandaleuse agression de la part d'un lecteur de la «Gazet van Antwerpen».

Voici la traduction de l'article en question, du moins dans la partie qui nous concerne:

Traduction

Gazet van Antwerpen
21 mai 1980

Beaucoup de critiques sur nos militaires (extrait)

... Et que penser de la tragédie de Tielt, racontée par Lode Van der Vloedt, Waterhoenlaan 7, à Anvers.

«A Tielt, il m'a semblé que la population était très agitée. Après quelques questions prudentes, j'appris ce qui suit:

«Les Allemands avaient fusillé un certain nombre de civils. C'est bestial, pensai-je. Mais non, les habitants de Tielt n'étaient pas furieux contre les Allemands mais contre les Belges. Cela me dépassait (Littéralement: cela passait au-dessus de ma casquette). Mais, c'était ainsi.

«Un bataillon de Chasseurs Ardennais, forcé de se battre, avait retraité jusqu'à Tielt. Ils étaient complètement ivres et, sous le prétexte que la Wallonie avait assez souffert et que la Flandre devait maintenant recevoir sa part, les Chasseurs Ardennais commencèrent à piller.

«Quelques-uns d'entre eux avaient revêtu des vêtements de femmes, et lorsque les Allemands approchèrent de la ville, les Chasseurs Ardennais déclenchèrent dans leur déguisement (Note du traducteur: sic) un feu nourri.

«Les Allemands qui pensaient avoir affaire à des civils armés, à des francs-tireurs, ce qui en ce temps-là était encore interdit par la Convention internationale de Genève, réagirent comme il se devait (Littéralement: en conformité). Quand on leur eut fait part des circonstances exactes, il était trop tard. Sans ces Wallons, il ne se serait rien passé, conclurent les habitants de Tielt.»

Le président national a immédiatement réagi en envoyant les lettres suivantes:

Recommandée 22 mai 1980
Monsieur Lode Van der Vloedt,
Waterhoenlaan 7
2000 Antwerpen
Monsieur,

J'ai pris connaissance avec la plus vive indignation des propos qui vous ont été attribués par la «Gazet van Antwerpen» en page 4 de son numéro du 21 mai 1980.

D'abord, vous confondez Tielt et Vinkt. Il n'y a jamais eu, en 1940, de massacres de civils à Tielt.

D'autre part, je vous fais les mises au point sommaires suivantes:

1. Durant la bataille de Vinkt, les Chasseurs Ardennais avaient autre chose à faire que de consommer des boissons alcoolisées au reste inexistantes. Quand ils ont pu boire quelque chose, ce fut exclusivement de l'eau et du café, ce dernier ainsi que des aliments étant préparés généreusement par les habitants de Vinkt;

2. De même, jamais à Vinkt, personne n'a accusé les Chasseurs Ardennais du moindre acte de pillage;

3. La légende selon laquelle des Chasseurs Ardennais auraient revêtu des vêtements féminins n'émane même pas des Allemands mais d'agents du VNV qui, en juin 1940, ont cherché par cette invention à justifier la conduite inqualifiable à l'égard de la population civile de leurs amis allemands. Elle a toujours été considérée comme grotesque à Vinkt, d'autant qu'on accusait les Chasseurs Ardennais d'avoir pillé un magasin de vêtements qui n'a jamais existé dans la localité;

4. La population de Vinkt, dans son intégralité, a toujours rendu hommage au comportement extrêmement correct des Chasseurs Ardennais qui n'ont jamais violé les lois de la guerre. Elle entretient avec nous des relations d'étroite amitié. La seule raison des atrocités commises à Vinkt et dans la région par les troupes allemandes est constituée par les pertes considérables qui leur ont été infligées: c'est aujourd'hui reconnu par toutes les personnes de bonne foi, par toutes les commissions officielles et dans tous les écrits relatifs à ces événements.

En conséquence, défenseur de l'honneur des Chasseurs Ardennais, je vous mets en demeure de rétracter vos accusations mensongères, inventées de toutes pièces. A défaut, vous serez assigné en calomnie et diffamation, et les importants dommages-intérêts que j'oxigorerai sont versés aux familles des 250 Chasseurs Ardennais morts au Champ d'Honneur durant la bataille de la Lys pour défendre le sol de la Flandre, c'est-à-dire de la Belgique.

Copie de la présente est envoyée au rédacteur en chef de la «Gazet van Antwerpen».

Veillez agréer, Monsieur...

(s) Albert HUBERT.

22 mai 1980.

Gazet van Antwerpen,
Redaktie
Katlwigweg 2
2050 Antwerpen.

Monsieur le rédacteur en chef,

Vous trouverez ci-joint, copie de la lettre recommandée envoyée ce même jour suite à l'article paru en page 4 de votre numéro du 21 mai 1980.

Il va de soi que si votre journal ne se désolidarise pas entièrement des propos tenus par cet individu, il sera assigné devant les tribunaux solidairement avec lui.

Je regrette d'autant plus cet incident que votre quotidien, plus particulièrement en la personne de son rédacteur militaire Claude Herminaire, a toujours entretenu d'excellentes relations avec les Chasseurs Ardennais et s'est toujours montré très bien disposé à leur égard.

Il est infiniment regrettable qu'un organe de presse tel que le vôtre ait pu rapporter sans vérification de telles insanités qui portent gravement atteinte à notre honneur et à la bonne entente entre tous les Belges à laquelle nous œuvrons les Chasseurs Ardennais.

Veillez agréer, Monsieur le rédacteur en chef...

(s) Albert HUBERT.

Rétractation

La réaction des destinataires de ces lettres s'est quelque peu fait attendre. Nous l'avons trouvée dans la «Gazet van Antwerpen» du 6 juin, sans qu'on ait même eu la politesse de nous en prévenir. La rédaction du journal est embarrassée, mais en même temps, on sent qu'elle ne tient pas à se mouiller. Le titre de la rectification est «neutre»:

«Les Chasseurs Ardennais repoussent les accusations PAS D'INCONDUITE A TIELT EN MAI 1940»

Après avoir rappelé l'article incriminé, le quotidien anversois signale qu'il a provoqué une «violente» réaction du président national des Chasseurs Ardennais... et de donner la synthèse de celle-ci, en prenant bien soin de placer entre guillemets le passage relatif au VNV. Dame, il ne faut pas risquer d'irriter ses continuateurs (VU, et surtout VMO, TAK ou autres organisations néo-nazies).

Suit un extrait de la mise au point du nommé Lode Van der Vloedt, «bafouilleuse» a écrit «L'Avenir du Luxembourg». Le personnage se rétracte, de toute évidence, avec mauvais vouloir, parce qu'il se sent coincé et menacé d'un procès pour le moins gênant et perdu d'avance.

Il est possible, écrit-il, qu'il ait confondu, car il n'a pas la mémoire des noms. Il s'est borné à rapporter ce que lui auraient dit des civils de la région de Tielt, et on lui a encore confirmé ces dires dans les années cinquante... Il a accueilli ces récits de bonne foi, mais lui-même n'a été témoin de rien, récits selon lesquels des soldats, aussi bien français que belges, se seraient rendus coupables d'ivrognerie et de pillage, tout comme des soldats allemands ivres auraient fusillé des civils. Nous voilà loin d'assertions précises. Et il conclut (traduction):

«M. Hubert sait très bien qu'il est le plus fort et moi le plus faible. En conséquence, je rétracte ce que d'autres m'ont raconté et que j'ai écrit précédemment. En outre — ce que M. Hubert ne souhaite pas —, je déplorerais vraiment si un seul des loyaux (faire) Chasseurs Ardennais ou des autres soldats belges éprouvaient quelque préjudice ou blâme, car j'ai grand respect pour les courageux et honnêtes soldats à quelque armée qu'ils appartiennent.»

Commentaires

Voilà qui en bon français s'appelle du dégonflage. Précisons que l'auteur de ces lignes n'était pas un enfant en 1940: il avait près de vingt ans. Il est, en effet, né à Arendonck, près de la frontière hollandaise (nous avons nos services de renseignements), le 23 août 1920, se prénomme Lodewijk-Henri et réside sur la rive gauche de l'Escaut, donc code postal 2050 et son numéro d'appel téléphonique est (031) 19 20 15.

Nous n'ajouterons pas grand chose à nos lettres. Je suis le plus fort? Bien sûr, nous sommes les plus forts puisque nous avons le bon droit, la vérité pour nous. Ce qui nous paraît le plus lamentable dans cette triste affaire, c'est la volonté évidente de nuire, d'accroître les tensions communautaires. On s'en prend aux Chasseurs Ardennais, parce qu'ils sont des Wallons. Le Lode en question devrait savoir que nous avons dans nos rangs un certain nombre d'officiers, sous-officiers et même militaires subalternes VC d'origine flamande, à commencer par le commandant du 1^{er} Bataillon du 1 ChA, le major Temmerman, qui était anversois; que parmi les Chasseurs Ardennais tombés au champ d'honneur en mai 1940, figurent le colonel De Schepper, qui était gantois, le major de Néeff, né à Hasselt et résidant à Louvain, le lieutenant Bultstraen, né à Hamme et tombé à Vinkt. En outre, on ne rapporte pas des ragots sans prendre la peine de vérifier.

Réactions

Nos réactions ont trouvé immédiatement un large écho dans «L'Avenir du Luxembourg» où sous le titre «Une odieuse agression d'un chroniqueur anversois contre les Chasseurs Ardennais» et après avoir repris la traduction de l'article et les textes de nos lettres, le rédacteur en chef Henri Rézette note judicieusement: «... nous ne comprenons jamais que des organes de presse réputés sérieux ouvrent leurs colonnes à des gens qui entretiennent d'horribles légendes nées de la propagande nazie pour cultiver dans le cœur des Flamands

NOTRE AGRESSEUR EST UN TRAITRE A LA BELGIQUE

Poursuivait nos recherches — qui ne sont pas terminées — nous sommes, dès maintenant, en mesure de révéler que notre agresseur dans la «Gazet van Antwerpen» a été traité à sa patrie.

En effet, le nommé Lodewijk-Henri Van der Vloedt, né à Arendonck, arrondissement de Turnhout, le 23 août 1920, a été condamné, par le conseil de guerre d'Anvers, le 13 mai 1947, à quatorze années de prison ferme pour avoir porté les armes contre la Belgique. En voilà un qui aurait mieux fait de se taire... et qu'on n'oublie pas!

une haine des Wallons, même en bafouant ce qu'il y a chez eux de meilleur».

Notons aussi des articles dans «La Libre Belgique», «Le Jour», sans compter les multiples messages de nos dirigeants, de nos sections et d'un certain nombre de nos membres auxquels nous ne pouvons répondre individuellement.

De Joseph André

Notre ami, Joseph André, vice-président national et président de la section de Houffalize, qui était Chef de peloton en 1940 à la 8e compagnie du 3 ChA nous a notamment écrit ce qui suit:

«En tant qu'Officier au 3 ChA en 1940, ayant participé au combat de Vinkt et ayant quitté cette localité parmi les derniers, il me semble qu'il est de mon devoir de prendre la défense de mes soldats d'alors et de tous ceux qui ont si vaillamment résisté en ces lieux aux assauts de l'envahisseur. (Résistance qui a provoqué sa rage et suscité les représailles!...)»

L'article paru dans la «Gazet van Antwerpen», sous la plume de Lode Van der Vloedt, nous écoeure et la réponse que vous avez voulu donner à ses attaques mensongères est très pertinente. Nous vous en remercions vivement! Néanmoins je voudrais, si vous le permettez, ajouter quelques mots.

Ce jeune «blanc bec» n'a certes pas vécu cette période de 40. Il est ignorant de tout ce qui s'est passé alors et cherche ses informations auprès d'une catégorie de gens qui lui sont probablement semblables en âge et en opinions anti-royalistes, anti-belges!

Aussi, je tiens à lui dire que les rescapés des combats de Vinkt viendront affirmer que rien de ce qu'il raconte ne s'est passé, et les habitants de cette localité voudront aussi nous défendre comme nous les avons défendus.

Les accusations mensongères nous offensent; c'est une atteinte à notre honneur militaire, à notre honnêteté d'homme! Nous exigeons réparation!

Il se figurerait probablement que 40 ans après, il ne se trouverait plus personne pour le contredire!

Erreur! nous savons encore résister et mordre, loyalement, comme à Vinkt!

C'est pour défendre l'honneur de mes soldats qui ont lutté avec tant d'énergie jusqu'à épuisement, et en souvenir de nos glorieux morts, tombés sur le sol de Flandre, que nous demandons réparation pour toutes ces calomnies!

Si non, dans quelques lustres, les récits vrais d'historiens intègres, seront mis en doute ou contredits!

Nous pouvons toujours marcher la tête haute, sans reproches, et nous voulons que nos descendants soient toujours fiers de nous! En conséquence, nous ne voulons pas nous contenter de piètres excuses, mais exigeons rétractation complète de la part de l'auteur de cet article infâme!...

Pour rappel, le nommé avait près de vingt ans en 1940. Il a donc vécu les événements, ce qui aggrave encore son cas.

Tielt

Mais, à propos de Tielt précisément, notre camarade Jozef Willemkens, ancien sous-officier à la 1^{re} compagnie du 2 ChA en 1940, anversois résidant depuis quelques années à Vance, nous signale qu'en 1976 déjà, dans un café d'Anvers, il eut une algarade avec un consommateur (peut-être était-ce déjà notre olibrius?) qui portait contre les Chasseurs Ardennais les mêmes accusations que le Lode en question. Il avait alors écrit au bourgmestre de Tielt et il nous communique la photocopie de sa réponse, dont voici, en traduction, quelques extraits:

«A la suite des combats autour de Tielt, 23-24 mai 1940, aucun civil n'a été exécuté par les Allemands. Un soldat belge déserteur et qui avait revêtu des habits civils a été fusillé par les Allemands.»

«Cela a duré toute une journée avant que les Allemands puissent entièrement briser la résistance des Belges, et environ 130 soldats belges sont tombés. Parmi eux, deux du 2^e régiment de Chasseurs Ardennais et 10 du 6^e régiment de Chasseurs Ardennais. A la suite de ces combats, les Chasseurs Ardennais sont connus à Tielt comme de très courageux soldats. Il y a même dans la population de Tielt des récits qui vantent leur légendaire bravoure. Nous ne pouvons en fournir l'origine ni les confirmer.»

Et le bourgmestre de rappeler que se trouvait installée à Tielt l'ambulance de campagne de la 2 D ChA.

Il y a quelques rectifications à apporter à cet intéressant document: la date des combats autour de Tielt est le 27 mai. La bataille sur la Lys n'a, en effet, commencé que le 23 mai par des tirs d'artillerie et le 24 par des attaques, notamment à Deinze, Gotten et Ponthoek. Les Chasseurs Ardennais n'ont jamais combattu, même le 27 mai, à Tielt même, mais (2 D ChA) au nord-est de Tielt. La plupart des morts enregistrés à Tielt sont décédés des suites de blessures contractées sur la Lys ou il s'agit de militaires d'échelons arrière tués dans des bombardements. Selon nos listes officielles de morts, on aurait appartenu au 2 ChA, au 4 ChA et huit au 6 ChA.

Changements d'adresse

Les Belges ont la bougeotte... et donc les Chasseurs Ardennais aussi. Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse

ils avertissent LEUR SECTION sans retard et non l'administrateur du bulletin ou le président national ou le secrétaire national.

Articles de presse concernant la campagne de mai 1940

De nombreux articles ont paru dans la presse belge à l'occasion du quarantième anniversaire de la campagne de mai 1940. A noter, en particulier, dans «Le Rappel», une série sur les deux raids aéroportés SBEG et NIWI. Le premier, abrégé de Stahl (acier), Beton, Eisen (fer) et Granit, concernait des ponts du Canal Albert et le fort d'Eben-Emael; le second, abréviation de Nives et Witry, les arrières de la première ligne sud de la 1^{re} DChA. Cette opération a fait l'objet d'une étude approfondie de la part du lieutenant-colonel André Bikar. A noter que le chef des troupes allemandes, le lieutenant-colonel Garski lui fut, sur le front russe, en septembre 1942.

La presse flamande a reproduit nombre d'articles, qui laissent souvent la parole aux lecteurs. Nous retiendrons surtout l'excellente série, fort objective, de «Het Laatste Nieuws», intitulée «De grote oorlog van de kleine Beigen». On y a lu, surtout, avec intérêt les récits de la bataille de Vinkt. Un ancien du 15^e de ligne a cru bon d'envoyer ses observations, très fantaisistes et remplies d'erreurs. L'intéressé y confond les unités et les missions. Il se plaint, par exemple, de l'absence de liaison entre son régiment et le... 3^e Chasseurs Ardennais, alors que ce dernier se trouvait à Lotenhulle et n'avait évidemment pas place dans le dispositif du Canal de Dérivation cut, d'ailleurs, les 15 Li se trouvaient au centre de la 4 DI; il parle aussi d'un 3^e régiment de la 2 DChA!!! Il tente de justifier le mauvais moral d'unités flamandes en alléguant que les Wallons étaient mieux nourris que les Flamands (sic)!!! Il ne parle pas des incidents qui eurent lieu en 1939 déjà au 23^e de ligne à Bruges, puis à Mons, ni de ceux qui se dérouleront à Beverlo en janvier 1940, des unités flamandes ayant manifesté qu'elles ne voulaient pas aller à Liège pour défendre la Wallonie; ni encore de Liège qui eurent lieu, le même mois à son régiment à Geets-Betz. Tout cela, instigué par le traître Staf De Clercq et ses sâdes. «Het Laatste Nieuws» a eu une phrase terrible pour qualifier ce régiment: «Het was één van die eenheden, die men beter had thuisgelaten en die ook voor 10 mei reeds reden tot ongerustheid hadden gewekt». Et d'ajouter: «Maar de Ardense Jagers gaan geweldig te keer». Nous traduirions: «C'était une de ces unités qu'on aurait mieux fait de laisser à la maison et qui, aussi, dès avant le 10 mai

avaient éveillé des motifs d'inquiétude. Mais, les Chasseurs Ardennais allaient vigoureusement rétablir la situation».

Nous ne mentionnerons que pour mémoire les souvenirs scatologiques d'un très jeune garçon de la région de Scheldederode-Zovergem (secteur du 2 ChA sur l'Escaut), qui a apparemment conservé des Bêrets verts le souvenir de gars terribles, et qui en rajoute avec un génium dans la soupe et... autre chose dans le smoutpot!!!

Enfin, «Zondagsblad» a consacré deux articles au calvaire des civils à Meigem et à Vinkt. Certes, on y

vante la bravoure des Chasseurs Ardennais, en écrivant notamment qu'après avoir écorché la 4 DI, les Allemands croyaient que la route était libre: «Ils n'avaient pas compté avec les Chasseurs Ardennais». Beaucoup d'erreurs dans le récit des combats; par exemple, Vinkt n'a jamais été pris et repris... Et puis, une question qui ne tient aucunement compte de la situation générale et d'autres éléments: «Waarom deden de Ardense Jagers de burgers niet evacueren?» Nous avons demandé à notre président d'honneur, le général Champion de répondre à cette question. Il le fait ci-après, avec autorité:

Pourquoi les Chasseurs Ardennais n'ont-ils pas fait évacuer Vinkt ?

- La réponse est simple: parce qu'ils n'en avaient ni le pouvoir, ni les moyens, ni le temps.
- Ils n'en avaient pas le pouvoir, puisque la responsabilité et l'organisation de déplacements de populations en temps de guerre (comme aussi de leur maintien sur place, d'ailleurs — selon les circonstances) n'appartiennent pas aux unités de l'armée de campagne, mais incombent à une autorité territoriale (civile ou militaire, suivant des conditions régies par la Loi). Et une troupe disciplinée ne s'arroge pas des droits qu'elle sait ne pouvoir lui être dévolus.
- Ils n'en avaient pas les moyens car même pour raison de force majeure, il n'aurait pas suffi de jeter des compatriotes sur les chemins des derniers arpentés de terre belge encore libre pour les soustraire aux dangers des combats, dans cette région alors encerclée d'entre Lys et Yser où s'entassaient partout, troupes, habitants, réfugiés.
- Ils n'en avaient pas le temps puisque, ramenés en réserve depuis quelques heures à peine, c'est un ordre d'alerte immédiat qui les rejette au combat, dans les islières mêmes de leurs cantonnements, pour endiguer la «percée» de Meigem.
- Oui! la réponse est simple. Mais, devant la fausse naïveté de la question, nous rappellerons encore ceci:
- Toujours et en tous lieux où frappe l'apocalypse, il arrive que civils et soldats meurent ensemble. Cependant, à Vinkt, ce fut pire: — comme à Louvain, à Ethe, à Dinant, à Taminies en 1914, c'est un propos délibéré de représailles qui conduisit au massacre de plus de quatre-vingts martyrs; parmi les prisonniers et parmi la population civile, autochtones et réfugiés, notables, vieillards, femmes et enfants. Massacre perpétré de sang-froid, APRES l'arrêt des combats. Massacre profligatoire de la force brutale voulu par un vainqueur provisoire, affoilié de ce que l'on ait «osé» le combattre!.

L.C.

Deux courageux marcheurs

En vue de commémorer les combats des Chasseurs Ardennais en mai 1940, deux Anciens du 3 ChA, puis du Bon Moto ChA, Camille Alloof de Ste-Croix (St-Kruis) lez Bruges et Adhémar Demuyck d'Aiseau ont entrepris du 10 au 28 mai, à l'âge l'un et l'autre de 67 ans, une marche en dix-huit étapes qui les a conduits de Vielsalm à Ypres, en passant par La Roche-en-Ardenne, Somme-Leuze, Huy, Marche-les-Dames, Timploux, Perwez, Ottignies, Gembloux, Huizingem, Liedekerke, Lebbeke, Haasdonk, Moerbeke-Waas, Lovendegem, Vinkt, Coigem, Menin et Moorslede. En tout, quelque quatre cent cinquante kilomètres. L'organisation avait été préparée par Noël Charon qui devait malheureusement décéder inopinément à l'étape de Lebbeke.

Notre photographie représente nos deux vaillants marcheurs à l'étape de Huy où ils avaient été accompagnés par le porte-drapeau de la section, Edouard Michel. A gauche, Noël Charon.



Ephémérides 1939-1940

Ou la déroute des illusions...

Il y a eu de nombreux écrits, en France, à l'occasion du quarantième anniversaire de la campagne 1939-1940. Ce qu'il y a de plus frappant à relever, ce sont les textes ayant paru à l'époque dans la presse, et plus particulièrement ceux qui ont été reproduits dans «Le Figaro Magazine» et «Le Figaro» quotidien. Comme l'écrivait Henri Amoureux, de l'Institut, auteur d'une série de chroniques particulièrement fouillées et objectives (il a notamment rendu hommage au comportement de l'Armée belge et de son commandant en chef, justifiant leur correction), dans «Le Figaro» et à TF1: «L'une des lectures les plus tristement fascinantes demeure, semaine après semaine, celle des journaux vieux de quarante ans. Sans doute faut-il rappeler que la censure veillait... mais tout de même, relisant des textes... c'est le même cri qui nous échappe aujourd'hui: «Comment pouvions-nous être si bêtes?».

Bêtes? Je ne le crois pas. Mais vaniteux, mais glorieux d'un passé dont nous n'entretenons le souvenir qu'en paroles, mais trop confiants dans les venus du blocus et du système D, mais trop ignorants, par complexe de supériorité, de la force allemande? Certainement.

Et voici un relevé exemplatif de ces bourrages de crânes:

- Le 5 septembre 1939, alors que les armées poñonaises étaient bouculées et avaient d'ores et déjà perdu la bataille, un quotidien tirait sur trois colonnes: *Les Allemands reculent en désordre.*
- Honneur au roi des bluffeurs et des salopards: Paul Reynaud, le gnome, bien sûr et qui se distinguait déjà par ses redondances. Il allait battre tous les records de genre et demeurer à tout jamais le symbole du politicien le plus méprisable. En avril: *Je crois au miracle car je crois en la France. La route du fer suédois vers l'Allemagne est et restera coupée. La flotte de surface allemande a déjà perdu la guerre. Les Alliés ont gagné la première grande bataille de la guerre... Pour les Allemands de Narvik: la capitulation ou l'anéantissement. Quelques semaines plus tard, les franco-britanniques devaient évacuer la Norvège où ils s'étaient remarquablement bien battus.*
- 10 mai: *Nos troupes avancent rapidement en Belgique.*
- 15 mai, Gamelin à Daladier: *Oui, c'est la destruction de l'armée française.*
- 16 mai, alors que Reynaud avait téléphoné dans la nuit à Churchill que la guerre était perdue et se disposait à évacuer Paris, le même s'écriait *Nous vaincrons.*
- On lisait dans la presse: *Cent avions allemands abatus chaque jour. Plus de médicaments en Allemagne, même pas de sachets de pansement. Nos forces se regroupent. De puissantes actions aériennes gênent les mouvements de l'ennemi.*
- Et Reynaud encore, à la Chambre: *La Belgique de 1914 s'est retrouvée. De nouveau sa vie va être étroitement mêlée à la nôtre, nos souffrances seront ses souffrances, ses deuils nos deuils. Un jour notre joie sera la sienne.*
- 18 mai, Gamelin: *Vaincre ou mourir. Il faut vaincre. Par suite du repli stratégique de nos alliés en Belgique Bruxelles et Anvers ont été quittés sans combat!!!*
- 19 mai: *L'ennemi n'a pas beaucoup progressé.*
- Le même jour, à Notre-Dame, tous les francs-maçons et autres membres du gouvernement invoquaient *les saints et les saints de France... pour protéger la patrie.*
- 20 mai: *La ruée allemande vigoureusement contenue.*
- 21 mai (Les Allemands sont à Amiens et à Arras): *La course à la mer.*
- 22 mai, Reynaud: *Nous tiendrons le temps qu'il faudra.*
- 24 mai: *Nos troupes avancent dans la région de la Somme.*
- 26 mai: *Les Allemands ne réussissent pas à entamer l'armée franco-anglo-belge... malgré les énormes moyens lancés dans la bataille sur la Lys.*
- 27 mai: *Les Allemands essaient de forcer la ligne sur la Lys. Nos troupes, malgré leur efficace résistance, se replient à l'ouest de Valenciennes.*
- 28 mai: *Conclut par son roi, l'armée belge a déposé les armes en pleine bataille.*
- Reynaud: *Notre foi en la victoire reste intacte.*
- 28 mai: *Les Allemands s'efforcent en vain de cerner les armées alliées du Nord.*
- 30 mai: *Ni le moral ni l'ordre ne sont atteints.*
- 5 juin: *La bataille de France est commencée. Appui massif de notre aviation.*
- 7 juin: *Les blindés allemands tenus en échec. Plus que jamais nous avons confiance en nos armes (Reynaud).*
- 7 au 13 juin: *Notre défense demeure souple et vivante. La ruée allemande n'a pu réussir à percer notre dispositif général de défense (Les Allemands sont sur la Seine, à Compiègne, Soissons, Serlis...).*
- 10 juin: *Le gouvernement a quitté Paris pour des raisons militaires impérieuses. Le président du conseil se rend aux armées (sic): vers la Loire en passant par la Touraine...*
- 11 juin: *L'ennemi contenu sur la Seine.*
- 12 juin: *L'ennemi n'a encore atteint aucun de ses grands objectifs. Le gouvernement a quitté Paris pour mieux assurer la vie normale du pays (sic).*
- 13 juin: *Reynaud à Roosevelt: Nous lutterons en avant de Paris. Nous lutterons en arrière de Paris. (C'est déjà fait, car les troupes allemandes sont entrées dans Paris). Nous nous enfermerons dans une de nos provinces et, si nous en sommes chassés, nous irons en Afrique du Nord et, au besoin, dans nos possessions en Amérique.*
- 15 juin: *Retirées au sud de Paris nos armées résistent héroïquement. Au conseil des ministres: Si l'armée allemande s'essouffle, alors nous serons vainqueurs (tesic).*
- 16 juin: Pétain devient président du conseil et Reynaud disparaît... à la suite de sa comtesse et égérie.
- 17 juin: *La paix dans l'honneur.* Déclaration du nouveau ministre des Affaires étrangères.
- 18 juin: *La résistance continue jusqu'à nouvel ordre.*
- 19 juin: *La France désigne ses plénipotentiaires.*
- 22 juin: *L'armistice est signé.*
- Certes, beaucoup d'unités françaises se sont battues avec courage et dans des missions de sacrifice. Mais, comme l'a écrit Henri Amoureux, la France ne possédait... «ni les armes, ni la doctrine militaire, ni les alliances, ni la force d'âme qui lui permettraient, sinon de vaincre, du moins de résister efficacement...».
- Et le général Georges Buis de parler d'une armée «semi anesthésiée par la drôle de guerre et les fanfaronnades officielles».

Bibliographie

RÉMY

Chronique d'une guerre perdue

Décidément infatigable, le colonel «Rémy», héros de la Résistance, vient d'entreprendre une série d'ouvrages dont le premier volume a paru à la fin de 1979 et le second tout récemment. Deux livres présentant de nombreux références, mémoires, carnets, témoignages de combattants, souvent inédits.

Le premier tome part de la suspension d'armes de 1918, de la fausse victoire, alors que la guerre n'avait même pas été portée en territoire ennemi et du diktat de Versailles, qui contenait inéluctablement les germes de reprise du conflit.

Bref, il s'agit d'une guerre de trente ans, allant du 3 août 1914 au 8 mai 1945, avec, au mieux, une trêve dite d'entre-deux-guerres. Faits marquants: la volonté allemande de revanche, l'ascension de Hitler, les purges en Allemagne et en URSS, l'Anschluss, le démantèlement de la Tchécoslovaquie, Dantzig, le pacte germano-soviétique, la Pologne... et puis la drôle de guerre, bon mal engagée, avec l'ennui de la Ligne Maginot, le souci du commandement d'éviter, en fait, le combat, du moins à l'Ouest, avec cependant la volonté de se battre chez certains dans la belle tradition militaire française.

Et c'est l'énumération, très illustrative, des insuffisances, de l'impréparation, de l'incurie, des lacunes de l'instruction, du matériel, de l'équipement; de la disproportion quantitative et qualitative des forces en présence.

A noter que dès le printemps de 1940, on se préparait à faire des Belges le bouc émissaire d'un échec d'ores et déjà prévisible. Le service de renseignements français refusait de croire à la véracité des documents de Mechelen-sur-Meuse. Mentionnons encore de nombreux détails, peu connus, sur l'équipée héroïque du corps expéditionnaire franco-britannique en Norvège.

Le tome 2 part du 10 mai 1940, «une journée qui changea la face du monde». Ce matin-là, enfin réveillé, le généralissime Gamelin était tout guilleret, à la pensée de pouvoir se livrer à la grande manœuvre par le Nord dont il rêvait depuis le 1^{er} septembre 1939. Dès ce jour-là, Gamelin exprimait le souhait de porter le champ des opérations en Belgique, que notre gouvernement y consente ou non, notamment parce que cette entreprise... «écarterait la guerre des frontières françaises, particulièrement de nos riches provinces du Nord».

Le livre de Rémy fourmille en récits concernant diverses unités françaises et belges, notamment en ce qui concerne l'attaque du canal Albert et du fort d'Eben-Emael, l'odyssée hollandaise de quatre jours, la manœuvre Dyle, la Meuse et à l'avant-dernier chapitre, intitulé «Du côté de l'Ardenne la mission Guderian», avec les épisodes des troupes aéroportées au Grand-Duché de Luxembourg, à Légishe, Witry et Nives, les combats de Bodange, du 2 ChA, de Chabrehez et de Rochelival, le tout composé principalement d'extraits du livre «Guerre du Sanglier», du général Champion. A remarquer encore l'exposé très objectif de la position belge: «neutre et loyale».

«Un livre, a écrit un hebdomadaire français, qui... colle à la réalité du quotidien tote en présentant une vue d'ensemble sur des questions majeures.»

Tome 1: «L'entre-deux-guerres», 384 pages.
Tome 2: «Le 10 mai 1940», 326 pages.
Editions France-Empire, 68, rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris.

DANS NOS SECTIONS

ARLON

DEUILS

Des familles de nos camarades ont été endeuillées depuis la parution de notre dernier bulletin :

- Constant Gillet d'Arion, a perdu son épouse Thérèse Pierlot (71) ;
- Georges Lucas d'Arion, son épouse Louise Pimay (57) ;
- Le Major e.r. Kœune d'Arion, sa maman, veuve de guerre (84).

UNE ECHARPE pour notre camarade Norbert Poinart qui a été nommé Echevin de la Ville d'Arion. Ses nouvelles fonctions, nous en sommes certains, ne diminueront pas ses qualités de servabilité.

DANS NOS FAMILLES

L'adjudant Roger Rimbaut est le grand-père d'une petite Nathalie.

L'adjudant Gilbert Bouvier a marié sa fille Anne avec Claudy Chaidron.

LA RETRAITE sourira désormais à deux officiers de l'École d'infanterie :

- le Commandant Beekman, officier d'administration, a toujours été un fervent de nos réunions Chasseurs Ardennais, qu'il ponctuait de son rire sonore ;
- le Commandant Flaba, officier de relations publiques, a été le champion de l'amabilité. Nous avons toujours trouvé auprès de lui l'appui le plus grand.

LA MUSIQUE DES F.I., comme le faisait prévoir notre président national n'est pas prête de se voir attribuer un officier comme chef, en succession du Commandant Caron.

Mais la qualité de cette phalange aux Bérés Verts continue à s'affirmer sous l'excellente direction de l'adjudant principal Quévy qui a dirigé un magnifique show lors des Fastes de l'EI ainsi que pour les Fêtes du Maitrank, se montrant au moins l'égal des brillantes formations militaires anglaise et américaine qui participaient également.

BEAUCOUP DE SIESTES supprimées pour les Bérés Verts arlonais qui ont un mois de mai fort chargé (comme les années précédentes, d'ailleurs) :

- 75 Anciens au cortège, 72 au banquet du Congrès National d'Athus ;
- les Fastes du 1^{er} à Marche le 3 mai ;
- le 10 mai, présence au Monument de Martelange puis à Bedage au Monument de Traquebois et à la Croix Bricart, en compagnie des familles de l'héroïque chef et de ses subordonnés tombés le premier jour de la guerre.

La Marche des Chasseurs Ardennais a été chantée par une chorale dirigée par un ancien, l'instituteur, M. Noël.

Notre président Joseph Schmitz a déposé des fleurs, entouré par trois anciens de Bodage, tous trois sergents du commandant Bricart, le commandant Peter, les adjutants Gausemberger et Wohner. L'Administration communale a offert le verre de l'amitié.

A 18 h 30, l'habituelle Messe pour nos disparus a été célébrée à l'église St-Donat à Arion. L'assistance était très nombreuse. On a beaucoup remarqué les Variations sur la Marche des Ardennais exécutées par les Rossignols du Frère Charls.

Après l'office, des fleurs ont été déposées au Monument aux Morts du 10^e de Ligne.

— le 11 mai participation au dépôt de gerbes au Monument Patton à l'occasion du V Day ;

— le 14 mai, les Fastes de l'Infanterie avec un très beau défilé des Anciens ;

— le 18 mai, pèlerinage à Courtrai et à Vinkt grâce à l'obligeance de la section d'Arion qui nous a transportés.

A Courtrai, gros émoi, deux Arlonais avaient perdu leurs épouses mais tout s'arrangea ;

— le 30 mai, Fastes du 20 A à Athus où la section nous invitait ;

— ajoutons le 19 mai où nous nous rendîmes aux funérailles du camarade Paul Talbot ancien secrétaire-trésorier de la section de Virton et qui fut inhumé à Signeulx ;

— le 8 juin ce sera Temploux, le 21 l'excursion de notre section et le 25 le départ de la Marche du Souvenir avec l'habituelle cérémonie au Monument aux Morts du 10^e de Ligne.

ARLON, VILLE DE GARNISON sera le thème d'une exposition organisée au Crédit Communal à Arion par le Cercle « Mars et Mercure ».

Les camarades qui possèderaient des documents, photos ou objets d'équipement ayant trait au 10^e de Ligne, aux Chasseurs Ardennais, à la mobilisation et à la Campagne de 1940 sont priés de se faire connaître au Président.

ATHUS - MESSANCY - AUBANGE - SELANGE

Le comité remercie chaleureusement tous les membres de la Fraternelle et toutes les personnes bénévoles qui ont œuvré, sans tenir compte du temps, pour que le Congrès National du 27 avril connaisse la réussite qui fut la sienne. Le soleil présent au départ du cortège fut de bon augure pour le bon déroulement des diverses manifestations de cette journée, attendue par les anciens bérés verts. Le travail fut énorme, la satisfaction des organisateurs ne l'est pas moins.

Nous signalons qu'un imperméable a été « échangé », et que la section de Virton se chargera de remettre l'imperméable trop grand et le bérêt qui se trouvait dans la poche contre restitution de l'autre imper...

Décès du Vice-Président Déom

C'est avec énormément de tristesse que nous avons appris le décès de Hubert Déom, Vice-président de la régionale, s'occupant spécialement des membres d'Aubange. Lors du dernier congrès il mettait encore la main à la pâte pour la réussite de cette journée du 27 avril. Nous le retrouvons encore à Courtrai et à Vinkt ainsi qu'aux Fastes du 20 A à Athus.

Il a succombé à un infarctus foudroyant, et l'annonce de son décès nous a tous frappés de stupeur. Ancien du 2^e régiment de Chasseurs Ardennais, âgé de 65 ans, pensionné depuis quelques mois seulement comme agent des douanes, nous garderons de lui le meilleur souvenir. Aussi, une forte délégation en bérés, avec les deux drapeaux de notre régionale, lui rendit un dernier hommage.

Nous présentons à sa veuve et à son fils nos plus sincères condoléances.

BASTOGNE - MARTELANGÉ - VAUX-SUR-SÛRE

Activités

L'assemblée générale de la section a eu lieu le samedi 29 mars à l'Hôtel de Ville à Bastogne.

Le président ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous ; ensuite la minute de silence à la mémoire de nos disparus. Il cède alors la parole au secrétaire, puis au trésorier, ce dernier donne la situation financière de notre société qui est bonne. On procède à la nomination d'un nouveau délégué pour Corbeville, Nives, Rosières Vaux et Bercheux ; son nom Marcel Malédage. Ensuite, les inscriptions pour le congrès d'Athus. Puis échange de vues au sujet du déplacement à Vinkt, les inscriptions étant reçues jusqu'au 5 mai.

Je signale quand même, que cette assemblée était bien décevante : 29 présences sur plus de 400 membres effectifs !

In Memoriam

La mort a de nouveau frappé durement la section :

- Madame Auguste Degives de Bastogne née Jeanne Watheliet
- Norbert Conrad d'Assenois
- Jérôme Halkin de Volaville
- Albert Jardon de Chisogne
- René Gatelier de Gérimont
- Jean Roufosse de Bastogne
- Ghislain Choffray de Bastogne
- Le doyen Glaude de Noville
- Armand Deprez de Noville
- Emile Chenot de Morhet

À toutes les cérémonies la présence du drapeau et des bérés verts. Aux familles éprouvées, la section réitére ses condoléances bien sincères.

Union heureuse

Mlle Jacqueline Demasy de Bonnerue, avec Christian Paulus de Bastogne, ce dernier est le fils de Léon Paulus, membre adhérent de notre section.

Hommage au Caporal Cady

Le 12 mai, il y avait la commémoration de la mort du Caporal Cady. Pour ce 40^e anniversaire, la section de Florenville a délégué un contingent de camarades et amis qui sort venaient rendre un hommage bien spécial cette année à ce frère combattant. À 19 h 45, réunion place St-Pierre, à 20 h dépôt d'une gerbe au monument de la ville, 20 h 15 une messe célébrée par le doyen G. Galand devant le monument Cady. Le 1^{er} Bataillon d'Art., et l'Union Musicale ont bien voulu apporter leur concours à la manifestation. Après l'office, un vin d'honneur a été offert par l'Administration communale de Bastogne. Assistance très nombreuse de la population à cette belle manifestation. Un grand merci aux autorités, à la population, à la famille Cady et à la délégation florenvilloise.

Pèlerinage de et à Vinkt

En dernière minute, un petit écho du déplacement à Vinkt. Ils étaient une bonne quarantaine. Il y a une sérieuse régression par rapport à l'année 1979. Les causes sont simples, surtout cette année. Le décalage de la date suite à la fête de Pentecôte ; les commémorations solennelles en beaucoup d'endroits ; les kermesses également et enfin la longueur du voyage non négligeable (442 km).

BERTRIX

Décès

Le 23 avril 1980, les groupements patriotiques de Bertrix ont conduit à sa dernière demeure leur camarade Albert Uytensprout : ChA et PG 1940-1945.

Cotisations 1980

Nous demandons aux retardataires, de verser leur cotisation 1980 sans délai au CCP 000-0380547-16. Nous demandons par la même occasion aux délégués des sections de verser les cotisations qu'ils ont perçues et de renvoyer les cartes de membres non utilisées (merci).

Activités

Notre porte-drapeau et plusieurs membres du comité étaient présents :

- le 27 avril au « Congrès National d'Athus » ;
- le 10 mai à Bertrix : anniversaire des 8 et 10 mai 1940 ;
- le 11 mai à Biourges : visite du Roi : 1830-1980 ;
- le 11 mai à Paliseul, fête patriotique avec la présence de notre Président national A. Hubert ;
- le 17 mai à Gembloux, commémoration de la bataille, et remise de décorations ;
- le 27 mai à Vielsalm : journée « portes ouvertes » à la caserne du 3^e régiment des Chasseurs Ardennais (présence de nombreux anciens du 3^e).

Vie dans la section

Nous ne demandons pas mieux que de donner en cette rubrique le maximum de petites nouvelles qui intéressent nos membres et leurs familles. Mais, pour cela, il faut nous informer. Il suffit de prévenir le président Ed. Kiels, à Bertrix, ou le secrétaire E. Colson, à Herbeumont. (Il en est de même en cas de décès).

BOUILLON

Activités

Le 23-3-1980, réunion du comité de la régionale. Les diverses manifestations des prochains mois sont décidées.

Le 27-4-1980, notre régionale a participé au congrès national



Dohan 11-5-80. — Nos Souverains s'entrelient avec notre président R. Hardy et notre marraine Mme Vve Richard-Toussaint.

Athus. 54 membres ont fait le déplacement. Excellente ambiance et parfaite réussite. Félicitations à nos camarades d'Athus.

Le 8-5-1980 : A l'initiative de notre régionale, un « Te Deum » a été chanté en l'église de Bouillon pour commémorer la fin de la guerre 1940-1945. Outre de nombreux bérés verts, Monsieur le Bourgmestre et les membres du Conseil communal étaient présents. La musique de Bouillon et les écoles ont prêté leur concours.

A l'issue de la cérémonie religieuse, des fleurs ont été déposées au square des Chasseurs Ardennais et aux monuments aux morts.

Le président prenant la parole, rappelle les grands événements de 1940-1945 et s'élève contre le projet d'amistie et met en garde contre tout nationalisme exaspérant, source d'opposition stérile, d'intolérance et fanatisme (milice privée).

Le soir, bal des Chasseurs Ardennais. Si la participation ne fut pas très importante, l'ambiance, par contre, fut formidable. Les absents ont tué.

Le 10-5-1980 : Dohan (Bouillon). Les Chasseurs Ardennais étaient invités par la Ligue des Familles, au grand Week-End familial organisé à l'occasion du 150^e anniversaire de l'indépendance.

Plus de trente bérés verts étaient présents et des fleurs ont été déposées au monument aux morts.

Le 11-5-1980 : toujours à Dohan, à l'occasion de la visite du Roi et de la Reine, une forte délégation de bérés verts se sont retrouvés pour accueillir nos Souverains. Notre président, M. R. Hardy a assuré le Roi de la fidélité et du dévouement des Chasseurs Ardennais à la Couronne. Il a proféré de cette occasion pour présenter à nos Souverains la marraine de notre régionale, Mme Vve Richard-Toussaint, dont le fils unique Jean, ancien du bataillon moto, a été fusillé au Tir national le 22 avril 1943 à l'âge de 22 ans.

Nos Souverains se sont entretenus un moment avec notre marraine et ont salué personnellement chacun des 46 Chasseurs Ardennais présents. Journée inoubliable pour notre régionale.

Le 17-5-1980 : une forte délégation des anciens combattants français des 91^e et 291^e régiments d'infanterie, de passage à Bouillon, ont voulu déposer une palme à notre monument aux morts des deux guerres. Les anciens combattants et les Chasseurs Ardennais les ont accueillis (40 bérés verts) et le Syndicat d'initiative a offert un vin d'honneur dans la salle Godefroid du Château.

Le 23-5-1980 : En collaboration avec le Centre culture et loisirs de Bouillon, nous avons reçu la Musique des Guides pour un concert en l'église de Bouillon. Très forte participation des Chasseurs Ardennais et nombreux public. Cette formation a recueilli un énorme succès.

Le 25-5-80 : Congrès de la régionale de Rochehaut.

Nous en parlerons dans une prochaine édition.

Décès

M. l'abbé Cobut, curé de Dohan, où nous avons tenu notre congrès régional en 1979, est décédé le 1-4-1980.

Nous avions décidé de lui remettre un bérêt à l'occasion de nos congrès de 80 et de le nommer aumônier de notre régionale.

Il avait manifesté beaucoup de sympathie pour les Chasseurs Ardennais, et avait contribué largement pour la collecte en faveur de l'opération Nathalie.

Une délégation de la régionale a assisté à ses funérailles.

Le 16-5-1980 notre camarade Camille Ancion est décédé à Herbeumont. Une délégation de bérés verts a assisté à ses funérailles le 19 de ce mois.

A sa veuve et à sa famille nous présentons nos sincères condoléances.

BRABANT

Chronique des activités dernières

Le mois de mai — mois de Marie et des premières roses au jardin, comme on disait du temps de notre enfance — est le mois anniversaire d'événements marquants dans la vie de beaucoup d'entre nous : 10 mai 40, une guerre foudroyante terminée par une capitulation humiliante, suivie de l'occupation ennemie, de séparation et, enfin, cinq ans plus tard, la victoire et la libération des camps.

Un mois de grande activité pour tous les Chasseurs Ardennais, jeunes et vieux, à laquelle la section a participé au maximum, parfois en se dédoublant, comme résumé ci-après.

Le dimanche 27 avril, à Athus, pour le grand rassemblement au congrès national, nous avions un bon car et le temps de brouillard au départ de Bruxelles s'est bien amélioré au fil des heures. Une bonne journée et une participation monstre au déjeuner-banquet, telle qu'elle a quelque peu débordé le service. Félicitations à la section d'Athus qui a consenti un gros effort d'organisation.

Le samedi 3 mai, une délégation de treize membres comprenant nos porte-drapeau — Fraternelle du 10^e Rgt de Ligne 14-18 et section — s'est associée à l'hommage des A.C. 14-18 et 40-45 au Monument de l'Infanterie, place Ploglaert. M. le président national Albert Hubert était également présent.

Le dimanche 4 mai, une importante délégation de ses drapeaux est retournée à Laeken, au Monument au Poilu Inconnu et à la statue du généralissime Foch, pour un hommage organisé par la section belge de la Légion étrangère. Les participants se sont ensuite rendus à la Colonne du Congrès où des fleurs ont été déposées sur la tombe du Soldat Inconnu. La cérémonie s'est terminée par un défilé « au pas de la Légion ».

Le vendredi 9 mai, aux Fastes du 1^{er} Chasseurs Ardennais, à Marche. Une délégation était présente avec nos drapeaux. Le temps était gris mais quelle belle présentation du Régiment !

Cadres jeunes et soldats plus jeunes encore, certains n'ont pas dix-huit ans comme le faisait remarquer le Chef de Corps dans sa belle allocution dans laquelle les anciens furent cités à l'honneur.

Quelle belle unité mais aussi quelle responsabilité pour les dirigeants de ce pays de lui procurer les moyens à la hauteur de son moral, visiblement très élevé.

Le samedi 10 mai, à la demande du président national, M. Albert Hubert, une délégation conduite par le président Gustin, forte de six membres dont nos porte-drapeau, a représenté la Fraternelle aux cérémonies patriotiques de la Journée nationale des Invalides de guerre, organisée à Machelon-Leie et à Dainze. Une messe de requiem, dépôts de fleurs aux cimetières communal et français, réception à Machelon et défilé à Dainze. Une journée bien remplie.

Le dimanche 14 mai, fête de l'Arme et fastes de l'Ecoo d'Infanterie, à Arlon. Voyage en l'agréable compagnie de l'Interfraternelle d'Infanterie 40-45. Une dizaine de membres de la section et de son comité étaient présents. Le président Beke de la Fraternelle du 10^e Rgt de Ligne avait l'œil pour voir si son drapeau était là mais il n'avait garde d'y manquer. Il est partout où nous allons.

Le dimanche 18 mai, à Courtrai-Vinkt.

Ce quarantième anniversaire de la Bataille de la Lys, dans laquelle les combats de Vinkt sont historiquement intégrés, fut l'occasion d'un regain de participation de la part de toutes les associations patriotiques et des Chasseurs Ardennais en particulier de l'ordre de 150 au défilé venus de plusieurs sections régionales, parfois bien éloignées, dont celle d'Athus. La présence de S.M. le Roi à Courtrai marqua bien l'importance que revêtait l'événement. A Vinkt également il y avait foule et, parmi l'évocation de tant de souvenirs émouvants, le moment de recueillement des enfants de l'endroit, agenouillés derrière les croix des tombes des victimes civiles, était de ceux qui vont droit au cœur.

Le jeudi 29 mai, répondant à l'invitation reçue, nos porte-drapeau seront présents à l'inauguration de la statue de la reine Elizabeth, place de l'Albertine.

Appel du président

Noire secrétaire Roger Reumont a décidé de démissionner de son poste de secrétaire de la section.

Il consent toutefois à assurer l'intérim jusqu'à notre prochaine assemblée générale de décembre 1980.

D'oies et déjà, je lance un pressant appel à nos membres afin que l'un ou l'autre, ayant quelque peu le sens administratif et... ces loisirs, accepte de rejoindre notre équipe de travail dans le Comité.

La section du Brabant a toujours été très active au sein de la Fraternelle et mon espoir est que cela puisse continuer grâce à un secrétariat bien tenu.

Je remercie d'avance ceux qui voudront bien me demander l'un ou l'autre renseignement relatif à ce poste.

Il va sans dire que nos membres adhérents sont tout aussi concernés...

Nouvelles diverses

Hyméne

Notre jeune collègue du comité, M. Jean-Pierre Mespouille, a épousé Mlle Régine De Ryke, le 3 mai, à Waterloo. Une délégation du comité était présente à la messe de mariage ainsi qu'au cocktail qui suivit. Nous félicitons nos plus chers et heureux vœux de bonheur aux jeunes époux et nos félicitations aux parents.

Faire-part de décès

M. Henry Allard, ex-président de la section, est décédé à Anderlecht le 24 mars et ses obsèques ont eu lieu le 27 mars devant une nombreuse assistance dont une forte délégation de la section avec son drapeau.

M. Charles Hijge, membre effectif, à Court-St-Etienne, le 30 novembre 1979. La section n'en a été avisée que le 28 avril 1980.

M. Edmond Lahou, membre effectif, à Evere. La section a été avisée par le retour de la poste des envois du 1^{er} trimestre avec la mention «décédé».

Circulaire du 3^e trimestre

Sauf nécessité imprévue, il n'y aura pas de circulaire pour ce trimestre et le comité ne se réunira pas pendant les mois de juillet et août sauf convocation individuelle urgente.

Dernier rappel pour le paiement de la cotisation 1980.

C'est bien à regret que nous devons suspendre nos envois

(circulaire et bulletin) aux membres qui ne seront pas en règle de cotisation le 31 juin
Bonnes vacances et nos amicales salutations à tous au nom du Comité.

ETALLE

Réunion annuelle des Anciens Chasseurs Ardennais

En ce 1er avril, belle assistance, bonne ambiance, réunion fructueuse des bérés verts à Vance.

Après la minute de silence traditionnelle, notre Président, Monsieur Eppe, toujours fidèle à l'image que chacun connaît, donne un compte rendu très détaillé des activités, tant nombreuses que variées, de la section au cours de l'exercice écoulé.

Hélène, on note dix sorties du drapeau pour accompagner une dernière fois les camarades décédés à Florenville, St-Léger, Etne, Châtillon, Rossignol, Bellefontaine, Muno, Charlemelle, Etalle et à Vance:

Messieurs Biloque, Donrotte, Schwartz, Bayet, Pêcheur, Duval, Block, Lambotte et Sossion.

La section d'Etalle a fait l'acquisition d'un nouveau drapeau. La bénédiction du nouvel étendard fut longuement discutée. Il fut convenu de remettre la cérémonie de quelques semaines afin de donner à la bénédiction un certain éclat.

L'ancien drapeau flottera pour la dernière fois à Athus.

Les administrations du Tintigny, Habay-la-Neuve et Etalle sont actives et, à titre posthume, à notre regretté ami, Joseph Jacquès.

Le trésorier rend ensuite compte de l'état des finances qui, en fait, ne sont nullement déficitaires.

Président et secrétaire préparent le grand rassemblement d'Athus, toutes les directives sont arrêtées.

Avant de se quitter, de nombreux Chasseurs se conient rendez-vous au sud du Luxembourg le 27 avril à partir de 9h.

A l'heure où nous rédigeons ce billet nous avons pu constater une belle présence des Anciens d'Etalle dans l'ancienne cité des hauts fourneaux.

un Ancien

Bénédiction du nouveau drapeau

Samedi, 10 mai, grand rassemblement des Anciens combattants du grand Etalle ainsi que des Chasseurs Ardennais des grands Habay, Tintigny et Etalle. Le chef-lieu a pris son petit air de fête sous un ciel enfin ensoleillé.

Chacun veut commémorer la fin de la dernière guerre, fêter le 150^e anniversaire de la Belgique et assister à la remise du nouveau drapeau offert aux Chasseurs Ardennais par les administrations de Habay, Tintigny et Etalle.

La messe, célébrée par M. le doyen Robinet, débute à 17 heures. L'église est comble; la chorale ainsi que les harmonies d'Etalle et de Vance rehaussent la cérémonie.

M. le doyen, dans un sermon d'une grande élévation d'esprit, rappelle les luttes déchirantes d'hier et d'aujourd'hui, les sacrifices consentis, les dangers toujours courus; il demande à chacun d'œuvrer pour la concorde par la justice. La paix de demain sera assurée dans la mesure où chacun de nous se fera pacifique. La pression des peuples, avides de justice, est capable de faire échec aux armes les plus redoutables, forcer les «Grands» à bannir l'holocauste général.

Une vibrante Brabançonne termine l'office religieux.

Ensuite, c'est la bénédiction du drapeau suivie de l'exécution de la Marche des Chasseurs.

Les «Anciens», entourés d'une foule nombreuse de sympathisants, se groupent face au monument aux morts des deux guerres.

M. Eppe, président des Chasseurs Ardennais, prononce un discours. Il remercie tous ceux qui ont organisé cette cérémonie, les trois administrations ayant subsidié l'achat du drapeau, les nombreux anciens combattants présents, tous ceux qui savent encore se souvenir. Sa voix se brise quelque peu lorsque il fait l'éloge du nouvel étendard, retrace à longs traits l'aspiré stob qui du mobilisé, le sacrifice de ceux qui tombèrent au combat, l'après des contacts de Bodange à la Lys. Il redit la rude détermination du Chasseur, rate à l'envahisseur, mais aussi et surtout son absence de haine, même au cœur des luttes inégales et meurtrières.

Le drapeau est confié au camarade Albert Latontaine, le toujours dévoué porte-drapeau de la section.

C'est l'appel des morts et le dépôt d'une gerbe. Emmerisés par les harmonies et les majorettes de Vance, les combattants se rendent au complexe sportif où ils sont reçus par l'administration communale qui offre le vin d'honneur. M. Charlier, bourgmestre, prononce un discours dans lequel il rappelle la signification du grand rassemblement de ce jour.

Il termine par un vibrant: Vive le Roi!

L'ambiance monte tandis que le moussoux pétille, des groupes se forment. C'est l'heure des retrouvailles et de la cététe couronnant cette cérémonie du souvenir.

Un Ancien.

FLORENVILLE

Réunions du comité

Une réunion d'information s'est tenue à Muno le jeudi 6 mars dernier dans le local des 3 x 20 que nous remercions pour leur sympathique accueil. Réunion qui fut très cordiale et très fructueuse. Le nombre des membres de l'ancienne commune de Muno inscrits à notre section est passé de 10 à 32! Muno devient ainsi le record du recrutement pour 1980.

Une réunion préparatoire aux différentes cérémonies a eu lieu le 28 mars au local habituel.

Activités

Plus de 70 membres ont représenté la section au congrès national d'Athus. Elle y a été mise à l'honneur par trois distinctions honorifiques attribuées au secrétaire et trésorier actuels et, à titre posthume, à notre regretté ami, Joseph Jacquès.

A Bodange, le président et le porte-drapeau assistèrent à la cérémonie commémorative.

Le 12 mai, une délégation d'une dizaine de membres avec drapeau était présente à Bastogne devant le monument érigé à la mémoire du caporal Cady; cérémonie émouvante et bien suivie.

Le dimanche 11 mai, 40 bérés verts avec drapeau, groupés sous le commandement de notre camarade Joseph Mullenders, étaient présents à Florenville pour la visite royale. Présents au Roi par le président, ils eurent tout l'honneur de la poignée de main royale. L'après-midi, un autre groupe de chasseurs ardennais représentait la section à Chiry.

Le 18 mai, 32 membres avec drapeau firent le pèlerinage à Vinkt d'où ils revinrent très impressionnés par l'ordonnance de la cérémonie.

Le 15 juin a eu lieu la cérémonie commémorative aux victimes du Banel; messe à 10 h suivie du dépôt de fleurs et discours.

HOUFFALIZE

Cotisations

Bien que l'exercice 1980 soit fortement entamé (près de huit mois sont déjà passés), plusieurs dizaines de membres n'ont pas encore réglé leur cotisation dont le taux est resté le même qu'en 1979. Nous prions instamment les retardataires de nous la verser sans plus tarder, cela afin de s'éviter les frais de recouvrement postal.

Décès

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès des camarades: Armand Gillet, de Denez; Joseph Malagne, de Grune; Derek Closset, de Rochefort; Joseph Piriot, de Mont-Gauthier; Victor Joye, de Beauraing; Frans Damblay, de Nassogne; Albert Charneau, de La Roche; Robert Godfroid, de Barvaux; Remy Sadot, de Houx-Yvoir; Fernand Gauthier, de Baencelle-Ciney; Eudore Delfoin, ce Patrigères; Léon Malherbe, de Ohey; Noël Charon, de Leval-Chaudeville; Léopold Cosyns, de Hoton.

A toutes les familles endeuillées, nous réitérons nos condoléances émues.

Remerciements

La famille du regretté Remy Sadot, de Houx-Yvoir, décédé accidentellement le 20 avril dernier et dont l'épouse est toujours en clinique, nous prie de remercier tous les anciens bérés verts qui ont assisté aux funérailles.

Notre ami Donia Widart réitère ses remerciements à la section de Namur qui a envoyé une délégation pour étouffer les représentants de notre section.

En pensant à lui...

Il y a quelques mois, décédait un de nos plus anciens délégués, René Leclerc, de Chanly.

Vaillant recruteur, il s'était toujours dévoué pour la section et faisait partager à son époux toute la satisfaction qu'il éprouvait à entretenir parmi les membres un bel esprit de camaraderie.

Aussi, c'est en pensant à lui et pour continuer son œuvre que Mire Leclerc a perçu toutes les cotisations des membres recrutés par son mari et en a encore amené des nouveaux au sein de la Fraternelle.

Madame, pour votre beau geste qui mérite d'être signalé nous vous remercions et vous félicitons.

HUY

As-tu vu, Léon, tous ces Hutois venus à Athus?

Dès les premières lueurs du jour, chacun s'est fait et revêt ses beaux habits.

Sabin, déjà, joue à chirip, chirloop sur le bord du trottoir. Julia rit aux éclats. Edouard, en sa faconde, nous raconte les dernières bonnes histoires. Gaston couve de ses regards de grand-père la petite Valérie. Léopold lisse du bout des doigts ses rares cheveux de préensionné; bel Adonis et beau parleur, sous son béret vert fièrement campé, il nous gratifie, les yeux plissés, d'un sourire ironique.

Quant à Jeanne, brutalement revenue sur terre après sa tentative d'imitation d'icare, elle fait ses petites moues de bouche et... apprécie la fermeté du sol.

Mais il est temps de partir!

Pluie, froidure, brouillard, rien n'altère la bonne humeur des pèlerins. Une verte prairie, des sapins enveloppés d'ouate; volonteia et courageux, un forsynthia tout de jaune habillé, s'offrent à nos regards. Malgré la bise, le friliss des premières petites feuilles nous dit que le printemps est là!... Certains roses et pommiers blancs, c'est pour bientôt!

Le temps passe vite d'ailleurs et c'est sous le soleil, tempéré, que nous découvrons Athus endimanché, joyeux, aux rues très animées, façades riannes, drapeaux déployés et grandes tachos ondulantes de bérés verts.

C'est notre congrès annuel et tous les Athusiens et tous les visiteurs vibrent au son de la Marche des Chasseurs Ardennais. Il règne une chaude ambiance et une chaude amitié et... brusquement il fait chaud.

La foule déborde loin hors de l'église, le service d'ordre, généreux et bon enfant, canalise au mieux les déplacements de tout ce monde. Tout va bien partout.

Assemblée générale, statutaire et académique assis et... debout. Locaux trop exigus... C'est généralement ainsi.

Retrouvailles aux «mangasilles»; ils ont bon appétit les Ardennais!! Presque 800 pour déguster force mets agréables bien arrosés de blanc et de rouge tandis que musiques et chansons attisent l'ambiance.

Et quel chassé-croisé de retrouvailles durant tout cet après-midi! Epinglons. Nous avons retrouvé Henri (venu de Nancy) et son... complice des années 1934-35, ceux-là même qui jadis ont savouré un certain «sacré» vin, aux frais bénévoles des habitants de Vielsam.

Souvenir! Nous pourrions en évoquer beaucoup d'autres... c'était hier.

Et pour ceci, et pour tout ce qui précède, et pour tout ce qui n'est pas conté ici, car nous subissons l'ire de notre Président national, Bravo et merci Athus.

NCLR: Le président national, comme l'a écrit Paul Verlaene, donne de sages conseils souvent épiciés d'ire «plaisamment simulé et flissant en rire».

Décès

C'était notre ami... Le Chasseur Ardennais Artilleur du 20 A Georges Nicolas, Chevalier de l'Ordre de la Couronne, Chevalier de l'Ordre de Léopold, né à Assenois le 26 janvier 1906, décédé à Huy le 22 mai 1980.

Notre drapeau et ses amis au béret vert lui ont rendu un dernier hommage.

A toute sa famille, nous renouvelons nos condoléances émues.

LIEGE - VERVIERS

Assemblée Générale Annuelle

Sous la présidence de René Piedbœuf, l'assemblée générale de la section s'est tenue le vendredi 28 mars dernier à la Caserne Leman à Liège-Bressoux, au Mess des S/Officiers mis gracieusement à notre disposition par le Chef de Corps, le Lt Colonel Jacquet que nous remercions vivement ainsi que son personnel.

Après l'appel de ceux qui nous ont quittés et pour lesquels l'assemblée a observé une minute de silence, le président souhaite la bienvenue aux membres qui ont bien voulu se déplacer; parmi eux, nous avons eu le plaisir de revoir un de nos camarades de Verviers, Jean Lintzen, et de faire connaissance avec de nouveaux amis. Le président excuse la magnificence du Colonel Sacré et de Madame, retenus à l'étranger, et nous fait part de la démission, pour raisons de santé, de notre dévoué porte-drapeau, Georges Wesel, que la section tient à remercier vivement pour toutes les prestations effectuées. Il nous annonce que notre ami Louis Kinet accepte bien volontiers de reprendre cette charge.

Après les rapports des secrétaire et trésorier, René Piedbœuf demande, pour convenances personnelles, à être déchargé de ses fonctions de président de la section. Le vice-président François Lieutenant prend ensuite la parole. Il rappelle dans quelles circonstances il avait quitté, lui aussi, la présidence et accepte de remplacer momentanément notre président sortant.

René Piedbœuf est congratulé pour les éminents et nombreux services rendus à la section et en reconnaissance desquels un cadeau lui est remis. Nous espérons d'ailleurs pouvoir toujours compter sur son concours pour le plus grand bien de la section. Madame Piedbœuf, qui aide tellement son époux dans sa tâche, est associée de grand cœur à l'honneur rendu à celui-ci.

Avec le verre de l'amitié, la réunion s'achève dans une très grande cordialité, ce qui est du reste quand des anciens CHA se rencontrent.

Activités de la section

Le 1er avril, quatre membres du comité se sont rendus à Sainte-Ode pour rendre visite à deux de nos amis hospitalisés; Albert Bollen et Georges Wesel.

Le 7 avril, deux membres du comité ont visité la remarquable exposition de peintures de notre membre, l'abbé Lambert, au Casino de Spa.

Le 17 avril, le drapeau de la section et deux membres du comité ont assisté, au cimetière américain du Neuville-en-Cendrez, à l'inhumation d'un soldat américain mort pour notre liberté et dont les restes avaient été retrouvés huit jours auparavant; à la frontière germano-luxembourgeoise.

Le 24 avril, la section a évidemment été représentée au congrès national d'Athus.

Après son entrée en fonctions, notre nouveau porte-drapeau, Louis Kinet a participé à la commémoration de la Bataille de la Lys (Courtrai, Vinkt, le 8 mai) et aux diverses manifestations patriotiques de la région liégeoise; à plusieurs de celles-ci également, notre camarade Marcel Mossoux a bien voulu représenter notre section.

Naissance

Une petite Stéphanie est venue apporter la joie dans le foyer de Madame et Maître Delvaux, secrétaire-adjoint de la section et également président du Club de marche. Nous nous associons à leur bonheur.

NEUFCHÂTEAU-LIBRAMONT

Hospitalisation

Nous avons appris l'hospitalisation de Raymond Lemaire, notre cotégué de Longlier. Souhaitons-lui un prompt retour dans son foyer et un complet rétablissement.

Mise à la retraite

Raymond Noël de Libramont, directeur provincial du Crédit Communal, a choisi la retraite. La Fraternelle s'associe aux hommages qui lui ont été rendus et le félicite pour sa brillante carrière. La Marche des Chasseurs Ardennais fut à l'honneur lors de la cérémonie d'hommage.

Marriage

Marie-Madeleine Marbhant, fille de René, de Saint-Pierre, a épousé Jean-Claude Massen. Sincères félicitations aux parents et nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Distinction honorifique

Le camarade Jean Pierson de Libramont s'est vu octroyer la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II. Félicitations.

Congrès d'Athus

Quarante-trois inscrits venant de Bras, Séviscourt, Libramont, Tronquey, Saint-Pierre, Lamouline, Eby. Une belle journée passée dans la bonne humeur! Merci à la section d'Athus pour l'organisation parfaite et la magnifique réception! Rendez-vous à Ciney l'an prochain! Nous aimerions avoir quelques participants de Neufchâteau et environs.

Courtri, Vinkt

Une délégation de Saint-Pierre a renforcé la section de Saint-Hubert. Elle est revenue enchantée de son voyage et de l'accueil chaleureux réservé là-bas.

SAINT-HUBERT

Naissances

Nous avons appris la naissance de:

— Fabien (le 3-5-80) petit-fils de notre membre effectif Vital Palizeux et de notre membre adhérent Jean-Mathieu Henneux.

— Nicolas (le 8-5-80) petit-fils de notre membre effectif Jean Chalou.

— Valérie (le 22-4-80) petite-fille de notre membre effectif Justin Boile.

Sincères félicitations aux heureux parents et grands-parents.

Hyménées

— Mlle Michelle Bilas de Saint-Hubert, petite-fille de notre membre effectif Désiré Bonhivers et Jean-Louis Thiry de Lavacherie, le 26-4-80.

— M. Jean Noël Gillard, fils de notre membre effectif Léopold Gillard de Saint-Hubert et Mlle Christine Hotton d'Hatival.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux, nos vives félicitations aux heureux parents et grands-parents.

Décès

Le 22-4-80, la section a eu à déplorer le décès d'Augusta Bays, membre adhérent, une délégation l'a accompagné à sa dernière demeure.

A la famille éprouvée, la section réitère ses sincères condoléances.

Activités

Le 27 avril dernier, une délégation importante a participé au Congrès National d'Athus. Ont, reçu à cette occasion:

— la médaille de Mérite de la Fraternelle en **Argent**:
— Albert Gofflot, membre particulièrement dévoué et généreux;
— Lucien Schitz, Secrétaire-Trésorier de la Section depuis 1972;
— Fernand Lambert, membre fidèle et actif;

— la médaille du Mérite de la Fraternelle en **Bronze**:
— Georges Félix;
— Constant Alexandre,
— Jean Stoz
(tous trois, grands handicapés).

La section avec drapeau était représentée:

— le 11 mai à Biourges, lors de la visite royale;
— le 14 mai à Arlon, pour la fête de l'Infanterie;
— le 18 mai, à l'occasion du 40^e anniversaire de la bataille de Vinkt, de nombreux Chasseurs Ardennais de la section ont tenu à être présents à cette cérémonie du souvenir qui a été particulièrement émouvante.

A cette occasion, la section a invité et offert le déplacement à Vinkt à trois élèves de l'Aténée Royal et trois de l'Institut Saint-Joseph. Une fois de plus, le président tient à féliciter très chaudement ces jeunes gens pour leur attitude exemplaire et respectueuse durant toutes les cérémonies.

Commémoration du 150^e Anniversaire de l'Indépendance de la Belgique

Le président de la section, invité par M. le Préfet Friaipont, a donné plusieurs conférences-débats sur la 2^e Guerre Mondiale, en particulier sur la conduite héroïque des Chasseurs Ardennais durant la campagne des 18 jours et dans la Résistance.

Une fois de plus, un grand merci à la Direction de l'Institut St-Joseph pour cette initiative qui a véritablement intéressé les jeunes gens.

VIRTON

Dans les cinq premiers mois de cette année, notre section déplore le décès de deux de ses membres:

— Début de 1980, Roger Gérard, de Freyrange.

— Le 5 mars 1980, l'abbé Albert Laurent, de Virton. Il était né à Meix-devant-Virton en 1914. Dès la phase A de la mobilisation de 1939, il fait partie du groupe des brancardiers du II/1 CHA et est attaché à la 5^e Cie. Il est blessé gravement à Bodange le 10 mai 1940 et soigné dans un hôpital en Allemagne jusqu'en février 1941. Libéré, il devient curé successivement à Chénois, Lamorteau et Robolsheim. Il se retire à Virton vers 1970.

— Le 1er mai 1980, Paul Talbot, de Signeux.

Recommandations

Nous recommandons vivement aux membres qui nous écrivent de tenir compte des remarques suivantes:

— Affranchir suffisamment leurs pli. Cela signifie notamment respecter les prescriptions en matière de formats standard et en ce qui concerne le poids maximum de 20 g pour une lettre standard timbrée à 9 F.

— Quand ils le peuvent, de joindre un timbre pour la réponse. Cela ne vaut évidemment pas pour les dirigeants régionaux et locaux, ni pour ceux qui écrivent en faveur d'autres camarades.

— Ne pas abuser des plis recommandés qui obligent bien souvent d'aller faire file à la poste pour les retirer. En cas de recours à cette formule, personnaliser le pli, c'est-à-dire indiquer le NOM du destinataire, et ne pas se limiter à «Président national», «Secrétaire national».

Nous demandons aussi à tous de se référer aux adresses des dirigeants de sections figurant en page 2 et de verser leurs cotisations au C.C.P. de leur section, tandis que ce qui concerne le bulletin doit être versé au C.C.P. de la trésorerie nationale.

Avez-vous reçu votre bulletin?

Régulièrement, des bulletins nous sont retournés, soit à l'édition, soit à l'administration, soit à la section où est inscrit un membre. Cela résulte généralement du fait que l'intéressé a omis de nous faire connaître son changement d'adresse. Il arrive aussi — très exceptionnellement — qu'un bulletin nous soit retourné sans bande, celle-ci ayant été soit déchirée, soit perdue à la poste.

Ceux qui ne pas reçu leur bulletin dans les délais normaux, c'est-à-dire à la fin de chaque trimestre ou dans la première quinzaine du premier mois du trimestre suivant, doivent s'adresser à leur section; celle-ci dispose toujours d'une petite réserve pour les nouveaux membres et pour ceux qui n'auraient pas été servis par accident.



1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

La vie au 1 ChA

— Le 20 mars, un véritable exercice inter-forces réunissait le 1 ChA et le 3^e Wing Tactique de Bierstet dans les régions boisées de Manhay-Hotton. Lâchés au petit jour comme des « évadés », le personnel de la Force Aérienne devait atteindre un lieu sûr à travers un filet très serré constitué par la 2 Cie du 1 ChA. Bilan très positif: beaucoup d'évasions réussies, quelques prisonniers de part et d'autre, un dépannage acrobatique et surtout, une remarquable ambiance au drink et au souper qui réunirent les participants.

— Du 24 mars au 3 avril, le bataillon connut un Camp de Vogelsang peut-être le plus actif et à la fois le plus mouillé de son histoire. Exercices, tirs, escalades, navigation, FTX, cross se bousculèrent d'un bout à l'autre, week-end inclus. Au sein du 1 ChA durant ce camp: un peloton du 5^e Régiment d'Infanterie français qui participa à toutes les activités du Bataillon et laissa parmi celui-ci le souvenir d'une très belle unité disciplinée et débordant d'énergie.

— Le 16 avril, le général Sir William Scotter, commandant du Groupe d'Armées Nord rendit visite à la 7^e Brigade et passa de longs moments au 1 ChA. Il fut frappé, écrivit-il au Bataillon, par l'élégance et la tenue de la garde d'honneur ainsi que par l'enthousiasme des nombreux hommes auxquels il s'adressa.

— Le 24 avril, trois pelotons du 1 ChA disputaient à Beverlo le célèbre Challenge Fusilier d'Assaut. Les performances furent d'un très haut niveau et un peloton miliciens de la 1^{re} Cie réussit 15 épreuves sur 15 à un impact du peloton victorieux. Le lieutenant général Ameryckx, Chef d'Etat-Major de la Force Terrestre, assistait à la compétition avec un intérêt qui le conduisit plusieurs fois jusque dans les buttes de tir où se comptaient les impacts!

— Le 30 avril, les officiers du Bataillon étaient réunis à Bodange pour un exercice de cadre qui avait pour thème la défense temporaire et la rupture de contact. Sollicité par le Chef de Corps, le major Vloeberghs expliqua longuement et avec une remarquable précision le déroulement de la sanglante et glorieuse journée du 10 mai 1940. Le major Vloeberghs était à l'époque au peloton Nord comme adjudant candidat officier, et le récit de son action durant toute cette bataille intéressa prodigieusement ses auditeurs.

— C'est les 8 et 9 mai que le 1 ChA célébra ses Fastes annuels. Le jeudi 8, après-midi: une exposition de matériel lourd et léger avec commentaires et films 16 mm sur la place aux Foires à Marche-en-Famenne. Le Bataillon défila en début de soirée dans la ville et vint fleurir le Monument aux Morts de la rue Victor Libert. L'appui de l'Harmonie de Marche fut précieux car la musique des Forces de l'Intérieur fut ravie au Bataillon en dernière minute pour une cérémonie certainement plus importante à Liège.

La soirée sur la place aux Foires fut ouverte par un concert de cette Harmonie suivi de celui des « sonneurs de Cor de St-Hubert » (Namur) qui introduisaient les démonstrations pour le moins vives des plus jeunes Chasseurs Ardennais: drill de fantaisie (1 Cie), piste d'obstacles de rondins portés et gymnastique au fusil (2 Cie), «close-combat» (3 Cie) et piste de cordes acrobatique avec descente du 6^e étage du building de



Le général-major Liebens passe les troupes en revue.



Le monument fleuri par les autorités.

la CGER par le peloton Eclaireurs. Le clou de la soirée fut un relais 10 x 1.000 m dans les rues de Marche avec dix équipes participantes dont sept civiles! Saluons deux événements aussi sympathiques que mémorables:

- la belle victoire de l'équipe du 5 RI français devant le 1 ChA et le 20 A;
- la joyeuse participation des équipes civiles de Marche et l'ambiance amicale qui régna jusqu'à la fin de la soirée.

Autre décor le 9 mai: c'est dans le quartier du 1 ChA et par un froid poilaire que se déroula la prise d'armes des Fastes présidée par le général-major Liebens et suivie par de très nombreux invités.

Quatre emblèmes présents: 1, 3 et 4 ChA ainsi que le 20 A.

Trois unités dans les rangs: 1 ChA, 20 A et 5 RI français.

Sept gerbes déposées au monument: M. Dour pour la ville de Marche, M. Garain pour la Frater-

nelle Patton (11^e En de Fus), M. Hubert pour la Fraternelle, le Lt-Col Ben Costermans pour le 1 ChA, le Lt-Col Debroux pour le 4 ChA, M. Bêke pour la Fraternelle du 10^e de Ligne et M. Pirlo pour la Fraternelle de Droite.

(Photo de gauche à droite).

Que notre Commandant de Division, nos autorités hiérarchiques, nos anciens Chefs de Corps, les autorités civiles et militaires, les Anciens, à l'honneur pour le 40^e anniversaire de leur action de mai 40, les parents et amis venus assister à nos cérémonies ce jour-là trouvent dans ces lignes l'expression des remerciements de notre Régiment et sa fierté de les compter tous parmi ses Chefs et ses amis.

Que ceux qui s'étonnèrent de voir deux Mirages raser les toits au moment où le Chef de Corps prenait le commandement trouvent ici l'explication: les montres à quartz du 3^e Wing Tactique de Bierstet (dont le Commandant était à la tribune) et celles du 1 ChA étaient bien réglées...



Le général passe le détachement d'honneur en revue.



Visite COMNORTHAG

Le général Scotter s'entretient avec les hommes du peloton Eclaireurs au centre de leur piste de cordes.

— Le 13 mai, une forte délégation du 1 ChA put d'ailleurs visiter la base de Bierstet de fond en comble et garder elle aussi un très beau souvenir de cette autre journée inter-forces.

— Encore à l'honneur le 14 mai à Arlon où devant tous les honorables invités de l'Ecole d'Infanterie, le 1 ChA recevait le Challenge Annuel du Fusilier d'Assaut 1979-1980 des mains du Chef d'Etat-Major de la Force Terrestre et le Challenge Rci Albert 1^{er} des mains du Commandant du 1^{er} Corps belge. Bravo surtout à tous les participants dont les efforts valurent au bataillon ces belles récompenses.

Médaille du Mérite de la Fraternelle

La médaille du mérite en argent a été octroyée au Capitaine Jacques et à l'Adjudant Colbrant!

Mariage

L'adjudant et Mme Henri Gofin nous ont annoncé le mariage de leur fille Françoise avec M. André Theyskens. Ils ont consacré leur union en la chapelle de Ronzo le 17 mai.

Nos vœux de bonheur accompagnent les jeunes mariés et nous félicitons les heureux parents.

In memoriam

Le Caporal Pierre Charles, victime d'un accident de chargement de train le jour même où se terminait le camp de Vogelsang le plus dur peut-être, de sa jeune carrière.

Agé de 20 ans et 20 jours, Pierre Charles fut décoré à titre posthume de la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II. AR 2091 du 4 avril 1980.

Insigne de bon chauffeur

L'insigne a été octroyé à Dewulf, Fransolet, Deplanque, Pierrard, Daw, Devigne.

Prestation de serment

Le Slt Pleckspaen et les Sgts Motte, Rens et Kestens ont prêté le serment constitutionnel.

Commissionnement

Au grade de caporal: le Sdt Dieu.

Arrivées

L'Adjt Com Loutsch (Chef Sec Pers).

Le Slt Detaille (qui nous revient après une longue absence).

Le Csom Debroux.

Brevet militaire

Le brevet a été décerné à Héraux, Jeanjot, Lecarte, Remacle.

Nomination

Au grade de caporal: Wathélet.

Chevrons d'ancienneté

Un premier chevron a été décerné au Sgt Degossely et au Cpl Demeuse.

Un deuxième au Cpl Duchesne.

Le 27 avril un détachement en tenue de 1940 sous la conduite du sergent Wilmolte était au Congrès annuel de la Fraternelle à Athus.

Les 8 et 9 mai, un détachement, toujours en tenue de 1940, sous la conduite du 1 Sgt Lajeune était à Marche au monument de la ville et à celui des 1 et 4 ChA.

Le 18 mai, une délégation du Bataillon était aux cérémonies de Courtrai et l'après-midi à Virkt.

Le 1^{er} juin, encore un détachement en tenue de 1940 à Gedinne.

Soutien du Bulletin

Nos amis de la FNC de Marche 2.000
Les membres de la Section 1 ChA 10.000



Le trophée du Chalfusus est remis au 1 ChA par le lieutenant général Ameryckx.



Le trophée Roi Albert 1^{er} est remis au 1 ChA par le lieutenant général De Wilder.

Arlon, 14 mai

ATHUS - 27 avril 1980 - Un congrès à nouveau inoubliable



Hommage au monument de la Résistance.

(Photo «Meuse-Luxembourg».)

Ce dimanche 27 avril 1980, dès 9 heures du matin, la place des Martyrs de la cité jadis métallurgique connaissait une animation exceptionnelle, en dépit du fait que l'arrivée de certaines délégations se trouvait retardée par des nappes de brouillard. A 9 h 30, le président de la section organisatrice, Léon Spoïdenne, fleurissait le mémorial de la Résistance, puis un cortège imposant comprenant un millier de participants, s'ébranlait en direction de l'église via la Grand-rue, où il était passé en revue par les autorités.

la musique des sapeurs pompiers, des délégations des écoles et les autorités. Venaient alors les drapeaux de la Fraternelle et des autres associations patriotiques, la musique «Union» conduite par le député permanent Marcel Hollay, et alors les Anciens groupés par sections, au nombre de quelque 600.

Devant l'église, les drapeaux formèrent une haie et les participants furent accueillis par M. Ch.-F. Nothern, président de la Chambre des Représentants, et le président national.

Durant l'office religieux, fort bien haussé par la nouvelle chorale paroissiale, l'abbé Lecomte, curé d'Athus, parla notamment de l'absurdité de la guerre. Il s'éleva contre les violences de tous ordres et insista surtout sur le fait que la région d'Athus est une région sinistrée où 2.000 travailleurs environ ont perdu leur emploi. Il sou-

haite que les Chasseurs Ardennais contribuent, dans la mesure de leurs possibilités, à ouvrir au pays, et plus particulièrement à la région, un nouvel avenir. L'office se termina par le chant de la Marche des Chasseurs Ardennais, et il suscita, chose peu courante dans une église, de vifs applaudissements.

Le cortège alors se reforma pour gagner, à quelques pas de là, la pelouse d'honneur du cimetière où se trouve le monument aux morts des deux guerres. Le dispositif en arc de cercle était imposant. Le monument fut fleuri par le bourgmestre d'Athus, le président national et le président de la section d'Athus. Les musiques exécutèrent le «Last Post», la Marche des Chasseurs Ardennais puis la Brabançonne.

Séance académique

La grande salle des fêtes de l'Athénée royal était trop petite pour accueillir tous les participants, et un certain nombre d'entre eux durent demeurer dans la cour d'honneur.

La séance débuta par le traditionnel salut drapeaux et l'hommage aux morts. On se recueillit plus particulièrement à la mémoire des disparus du dernier exercice qui occupaient des fonctions au sein de la Fraternelle, à savoir: Joseph Jacques, secrétaire de la section de Florenville; Joseph Baudoin, secrétaire-trésorier de la section d'Erezée; Armand Demelenne, vice-président de la section de Marche et président provincial de la FNC; René Stranchamps, vice-président de la section du Brabant; Marcel Deville, ancien secrétaire-trésorier de la section de Marche; et René Leclerc, délégué de Chanly.

Puis, le président salua les autorités présentes et dont la liste figure par ailleurs. Il excusa l'absence du président d'honneur, le général Champion, pour la première fois depuis que ce titre lui a été conféré, et qui était empêché par des devoirs familiaux impérieux. Il a notamment excusé aussi les généraux Bergé, Groven et Guérin, le gouverneur de la province et M. Bastin, président du Conseil provincial.

PERSONNALITES PRESENTES:

MM. Charles-Ferdinand NOTHOMB
Président de la Chambre des Représentants
Général-major A. STEPHANY
Commandant la 3e Circonscription militaire et la Division mobilisation des Forces de l'Intérieur
Général-major R. LIEBENS
Commandant la 1re Division
Colonel BEM P. DETREMBLEUR
Commandant l'Ecole d'Infanterie et la Province de Luxembourg
Joseph MICHEL
Ancien ministre
Membre de la Chambre des Représentants
Bourgmestre de Virton
Raymond DUMONT
Bourgmestre d'Aubange-Athus
Jean BOCK
Député permanent
André COLLARD
Député permanent
Baron RYELANDT
Président du Conseil d'Administration de l'Agence Belga
Membre d'honneur de la Fraternelle

Colonel ABSIL
Commandant le Groupe territorial de Gendarmerie de la Province de Luxembourg
Colonel e.r. L. MARLIERE
Ancien commandant des provinces de Liège et de Luxembourg
Président d'honneur de la section de Liège
Lieutenant-Colonel BEM J.M. CASTERMANS
Commandant le 1er Chasseurs Ardennais
Lieutenant-Colonel P. BELCHE
Commandant le 3e Chasseurs Ardennais
Lieutenant-Colonel BEM H. SAINTMARD
Commandant le 20e d'Artillerie
Lieutenant-Colonel BARBIER
Commandant le 2e Chasseurs Ardennais
Lieutenant-Colonel F. DEBROUX
Commandant le 4e Chasseurs Ardennais
Lieutenant-Colonel G. VAN NIEUWENHOVE
Commandant le 6e Chasseurs Ardennais
Colonel e.r. A. DERILLE
Ancien Commandant du 3 Ch A et de l'EI
Colonel e.r. J. MILTIS
Président de l'Amicale Para-Commando de la Province de Luxembourg
Membre d'honneur de la Fraternelle
Lieutenant-Colonel A. LEFEBVRE
Ancien Commandant du 1 Ch A

Lieutenant-Colonel J. BERTRAND
Ancien Commandant du 3 Ch A
Major E. ENGELS
Ancien Commandant du 3 Ch A
Carlos BEKE
Président de la Fraternelle 1914-1918 du 10e de Ligne
Georges LIBERT
Echevin de la Commune d'Aubange
René NIZET
Echevin de la Commune d'Aubange
André REYTER
Echevin de la Commune d'Aubange
Emile SAC
Commissaire de police de la Commune d'Aubange
GONZAI
Préfet de l'Athénée d'Athus
Robert BRIGART
Notaire à Messancy
Lucien BACK
Président des Anciens combattants belges du Grand-Duché de Luxembourg



Le cortège est conduit par la Clique de «notre» Musique, sous les ordres du tambour-major Lertz, connu de tous et, surtout, de toutes...



La grand-rue appartient aux Chasseurs Ardennais.



Florenville, une section en gros progrès.

DISCOURS DU PRESIDENT NATIONAL

Après les remerciements d'usage à tous ceux qui ont contribué à l'organisation du congrès, le président commence par évoquer le souvenir qu'a laissé le congrès d'Athus en 1973, où furent donnés les derniers coups de botte qui emportèrent la décision de maintien du 3e Chasseurs Ardennais. Il tient ensuite à dire un mot de la gravité des problèmes économiques qui se posent dans la région d'Athus, particulièrement éprouvée par l'imprévoyance des uns, l'indifférence des autres, et qui attend impatiemment qu'on l'aide à revivre. Malheureusement, la reconversion est bien lente à se faire, et on constate, une fois de plus, qu'il est beaucoup plus aisé de défaire que de refaire; et cependant, il s'agit d'une région où l'on aspire à travailler et où l'on aime le travail bien fait, tout comme le patriotisme qui y est exceptionnellement vivace et s'y exprime volontiers avec vigueur.

La Fraternelle, qui comptera effectivement 35 années d'existence en septembre prochain, se porte bien: ses nombreuses activités sont relatées dans le bulletin. Le nombre de ses membres est toujours en progrès. Elle a traité de nombreux dossiers récemment pour les statuts, rentes, etc... Elle se renouvelle aussi: c'est ainsi que l'assemblée aura à élire un nouveau vice-président national en remplacement de René Piedbœuf, et un nouveau secrétaire national en remplacement de Victor Robert, l'un et l'autre démissionnaires. Le président les remercie des services qu'ils ont rendus à l'association.

Plusieurs nouveaux dirigeants de sections ont été désignés depuis un an; il s'agit des nouveaux secrétaires de Marche, Bouillon, Florenville, Saint-Hubert et Erezée. Des mesures concrètes seront présentées tantôt pour intégrer davantage les jeunes dans des fonctions au sein de la Fraternelle, et ce, par modifications aux statuts. Déjà, des membres adhérents font partie de divers comités et occupent même parfois des fonctions de secrétaire et de trésorier; désormais, ils pourront, le cas échéant, accéder à toutes les fonctions.

A propos des renouvellements, le président rappelle ce qu'il a exposé avec franchise au dernier congrès. Il a maintenant accompli quinze années d'exercice de la présidence nationale, quinze années bien remplies venant s'ajouter à d'autres états de services pour les Chasseurs Ardennais, et notamment la création et la direction du Service social dans le Luxembourg durant la guerre, la préparation des statuts de la Fraternelle fin 1945, l'organisation des sections régionales et, à la fin de 1945, la création de notre bulletin qu'il a dirigé jusqu'en 1953. L'année dernière, à même époque, il avait proposé de mettre son mandat à la disposition de l'assemblée, non par lassitude et moins encore par déception, mais pour s'assurer enfin quelques loisirs, et surtout pour permettre un renouvellement qu'appelle la démocratie, et aussi pour amener peut-être un changement de style, chose difficile à entreprendre pour celui qui a été si longtemps en place.

Le conseil d'administration a été entretenu à deux reprises du problème, mais l'intéressé s'est trouvé face à un mur: on lui a répondu qu'on n'avait personne pour le remplacer, et même, qu'on ne le laisserait pas partir ou qu'au besoin, on irait le rechercher de gré ou de force. Alors, le président dit textuellement: «Que voulez-vous que je fasse contre quarante, sinon que je m'incline? Je continuerai donc (vifs applaudissements). D'abord, si je le puis, jusqu'à la fin du présent mandat qui expire en 1983: je serai alors administrativement retraité depuis près d'un an, et je verrai comment les choses se présentent pour la Fraternelle et pour moi. Mais ne m'obligez quand même pas à rester jusqu'en l'an 2000...»



Le président Léon Spontienne paraît songeur...



Les autorités arrivent à l'église; les Anciens forment la haie.



Le président Ch. F. Nothomb et le général-major Liebens.

Le président énumère ensuite les nombreuses réalisations de la Fraternelle au cours des quinze dernières années, et ce dans l'ordre chronologique. Il évoque la mémoire des nombreux dirigeants de la Fraternelle qui y jouèrent parfois un rôle important et qui nous ont quittés.

Abordant alors rapidement la question de la situation de notre armée, présentement à l'ordre du jour, il rappelle qu'à Athus déjà, en 1973, nous avions dit que nous considérons la professionnalisation comme une erreur, sauf si elle était partielle, spécifique, c'est-à-dire réservée à des emplois bien déterminés; elle est, au demeurant, irréalisable pratiquement, à cause des déséquilibres qualitatifs des situations matérielles et conjoncturelles. Ensuite, elle conduit à d'inévitables distorsions sur le plan régional et communautaire: des siècles ont prouvé que ce sont toujours les mêmes régions qui apportent au pays les militaires de carrière, de même que les gendarmes, les douaniers, etc... et que sauf dans certaines franges, la Flandre n'a pas la fibre militaire.

D'autre part, nous avons toujours estimé et continuons d'estimer que la base de notre armée doit être la milice, c'est-à-dire l'armée des citoyens, avec un temps de service raisonnable et nécessaire imposé à tous, où seraient traqués les abus, et qui donnerait des compensations à ceux qui le font. Et il cite l'exemple de quelques injustices.

Le président en vient enfin à l'inquiétude qui tenaille tous les Belges, en raison des divisions de plus en plus marquées entre les communautés et les régions, alors que le péril est sans doute plus sérieux encore sur les plans économique et financier. Nous traversons la crise la plus profonde, la plus sévère depuis celle que nous avons connue au milieu du XIX^e siècle, au début de la révolution industrielle, et celle des premières années trente. Mais la présente est plus fondamentale peut-être parce que structurelle, et qu'elle se dissimule sous des dehors extérieurs de prospérité apparente caractérisée par une consommation effrénée en tous domaines: elle masque le malaise général, et nous sommes au règne des égoïsmes et des particularismes.

La crise d'identité que traverse le pays n'a pas été voulue par l'immense majorité de la population: elle a été créée par des extrémistes, et malheureusement, d'escalade en escalade, elle a été endossée par les partis politiques où tous les hommes raisonnables mesurent les périls vers lesquels cela nous conduit; mais ils suivent, par peur de se laisser déborder.

On n'ose presque plus parler de Belgique, de patrie unie; et ceux qui, comme les anciens combattants, le font sont regardés comme des attardés. On ne voit plus, on ne met plus en évidence que ce qui nous divise et parfois nous oppose. On refuse de regarder ce qui, inéluctablement, doit nous rapprocher et qui est inscrit dans la géographie, l'histoire: des siècles de vie commune, avec les interpénétrations de familles, d'intérêts, de constructions économiques, des us et coutumes, etc...

Après avoir cité en exemple un autre pays, modèle celui-là, c'est-à-dire la Suisse, le président continue qu'en revanche, chez nous, bientôt (et même déjà, aux yeux de certains), si nous laissons faire, ce deviendra un délit que de proclamer son attachement à l'unité du pays, à la solidarité qui doit unir tous les Belges. Certes, il ne faut pas exclure certaines réformes particulièrement nécessaires, et notamment une régionalisation raisonnable dont la préoccupation ne doit pas être de démembrer, mais de rapprocher le pouvoir du citoyen, d'assurer la protection des minorités et de garantir l'exercice de

toutes les libertés fondamentales, et notamment celle de pratiquer la langue de son choix au sein d'un Etat central fort et uni.

En 1940, quand de replis en replis sur ordre, nous sommes arrivés dans le nord du pays, nous ne nous sommes pas inquiétés de savoir si nous étions en Flandre, et nous n'avons jamais pensé nous trouver ailleurs que chez nous.

Ce que souhaite, ce que demande la grande majorité des Belges, ce n'est certainement pas la division du pays, ce n'est même pas cette réforme de l'Etat de plus en plus compliquée derrière laquelle courent et s'assouffissent nos dirigeants politiques depuis tant d'années: ce qu'elle demande, la majorité des Belges, c'est la paix internationale, la paix civile, c'est-à-dire la bonne entente en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles; c'est la paix sociale, c'est du travail, c'est des loisirs, c'est du soleil; mais aussi l'égalité de droit et de fait entre tous les citoyens.

Bannissons les extrémismes, cessons d'apparaître aux yeux de l'étranger comme le pays des querelles permanentes. Pour nous, anciens combattants, la règle est, doit être le patriotisme intrinsèque fondé sur l'esprit de camaraderie: nous devons œuvrer à plus de compréhension entre tous les citoyens d'un pays si lamentablement déchiré.

COMMUNICATION DU SECRÉTAIRE NATIONAL

Le secrétaire national a.i., François Guiot, fait alors une brève communication à propos des statuts, qui est reproduite par ailleurs.

A cette occasion, le président tient à dire devant l'assemblée combien extraordinaires ont été les services rendus par François Guiot au cours des derniers mois, durant lesquels il a reçu, examiné, traité, remis, renvoyé plusieurs milliers de dossiers de demande de statut du combattant ou du mobilisé, de carte des états de services de guerre, de rente du mobilisé, etc... François Guiot est longuement acclamé.

Assemblée générale statutaire

Est alors déclarée ouverte la 35^e assemblée générale statutaire de l'association sans but lucratif «Fraternelle des Chasseurs Ardennais».

L'appel des sections fait apparaître qu'elles sont toutes présentes et que le nombre total de voix est de 225.

Après un exposé succinct du président, lequel souligne en passant que le trésorier national Fernand Crochet, trésorier modèle, compte 20 années de fonctions, ce qui lui vaut de chaleureux applaudissements, l'assemblée ratifie le procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 29 avril 1979, les rapports du secrétaire national a.i., du trésorier national, du trésorier national-adjoint et des commissaires aux comptes. Elle donne décharge de gestion au conseil d'administration, approuve le budget pour l'exercice 1979-1980 qui ressemble comme un frère à celui de l'exercice précédent, et décide de maintenir la cotisation fédérale, c'est-à-dire celle payée par les sections à la caisse nationale, à 80 F.

Le président expose ensuite l'économie des propositions de modifications aux statuts, lesquelles sont approuvées: elles sont publiées par ailleurs.

On en vient aux élections statutaires, et MM. Joseph André, 2^e vice-président national, Charles Grimonster, trésorier national-adjoint ainsi que le Colonel André Lalrière, administrateur-conseiller, sont réélus par applaudissements. Sont également réélus, de même façon, tous les administrateurs représentant les sections, tandis que Joseph Labiouse est désigné comme administrateur pour la section de Saint-Hubert, en remplacement de Lucien Schiltz qui a quitté la région.



L'hommage aux morts des deux guerres.



Le bureau de l'assemblée générale, entouré de nos drapeaux.



L'auditoire attentif et souriant...

François Guiot, seul candidat présenté et par les sections et par le conseil d'administration, et dont le président rappelle encore les nombreux services qu'il rend depuis 1970, année où il a été appelé aux fonctions de secrétaire national-adjoint, est élu par acclamations secrétaire national; de même que l'adjutant Leuris, secrétaire fondateur de la section 1 ChA, est élu, lui aussi par applaudissements, 5e vice-président national représentant les membres adhérents.

Pour la candidature laissée vacante par le départ de M. Piedbœuf, il y a trois candidats, ce qui nécessite un vote au scrutin secret. Ces candidats sont: Emile Anselme, président de la section de Huy, Georges Gilsoul, président de la section de Namur, et Roger Reumont, secrétaire du Brabant. Les résultats du vote sont les suivants: Gilsoul 105 voix, Anselme 100 voix, Reumont 20 voix. Georges Gilsoul est donc proclamé élu 4e vice-président national.

L'assemblée confirme que le congrès national 1981 se tiendra à Ciney, et celui de 1982 à Huy.

DIVERS

Le président donne connaissance du programme des prochaines manifestations, puis fait approuver par l'assemblée l'envoi de télégrammes au Roi et à la Reine ainsi qu'au Roi Léopold, et fait ensuite diverses communications.

HONNEURS

Le président remet alors la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II à notre camarade René Pierre, de Halanzy, grand invalide qui fut le héros, il y a un certain nombre d'années, d'une vive controverse avec le commissaire-rapporteur d'une commission de pension: il est renvoyé aux articles «Surprenants logiciens», parus dans les bulletins 97, 99 et 101.

Six médailles d'or sont ensuite remises. L'une à Mme Joseph Jacques, décernée à titre posthume à son mari qui fut secrétaire, depuis la fondation de la Fraternelle, de la section de Florenville. Les autres à Marcel Jacques, trésorier de la même section de Florenville, toujours depuis la fondation; à Marcel Gatez, membre du comité du Brabant; à Valmy Docquier et Victor Seleck, de Dorchamps, membres du comité de la section d'Erezée; ainsi qu'à l'adjutant-chef retraité Louis Losseau, délégué de Rochefort.

Ensuite, les présidents de sections se voient remettre les médailles d'argent et de bronze destinées à leurs membres: la liste figure par ailleurs. Toutefois, et à titre exceptionnel, le président national remet lui-même la médaille de bronze à Marcel Pierre, délégué de Nothomb, qui fut son ordonnance durant presque toute la mobilisation et la campagne des 18 jours.

(Liste des Décorés en page 29).

BANQUET

L'assemblée prend fin à 13 heures précises, et c'est alors le long et lent chemin conduisant à la magnifique nouvelle salle à manger de l'Athénée royal d'Athus où avaient été dressés quelque 800 couverts pour un banquet copieux et bien arrosé. Heureusement, si l'installation prit beaucoup de temps, en cours de route, il y avait possibilité d'effectuer des haltes de réconfort auprès des buffets qui jalonnaient la distance.

Repas animé comme il se doit, et où la note musicale très entraînante était donnée par un orchestre de Sélange. Cela se termina par des remontrances qui étaient appelées à rendre la séparation moins douloureuse, mais qui mettaient du vent dans les voiles des navigateurs.

Bravo donc au président Spoïdenne et à toute son équipe dont nous ne pouvons citer tous les membres. Nos remerciements particuliers aux cuisinières, conduites par Mme Maquet, aux serveurs et serveuses. Pour chacun, le second congrès d'Athus restera un beau souvenir.

Et rendez-vous à Ciney, le 26 avril 1981!

COMMUNICATION DU SECRETAIRE NATIONAL

*

Par une note datée du 15 avril dernier et adressée aux présidents, secrétaires et trésoriers des sections ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration, je signalais que la carte des états de services de guerre du combattant 1940-1945 ainsi que la carte de réduction de 50 % sur les chemins de fer belges et les vicinaux pouvaient toujours être demandées.

La copie conforme de la carte des ESG est, en effet, toujours nécessaire lors de l'introduction d'une demande de rente du combattant et de captivité et de rente de veuve de guerre.

Comme par le passé, les formulaires doivent être demandés aux secrétariats des sections et, une fois complétés, remis à ces secrétariats qui me les transmettront. Les dossiers seront ensuite déposés à l'OCM: c'est plus facile pour chacun et il est aussi plus certain que les demandes soient présentées en ordre, et par le fait même réglées plus rapidement.

J'attire votre attention sur l'inutilité d'y joindre encore des anciennes demandes des divers statuts de reconnaissance nationale; aucune suite n'y sera donnée puisqu'il y a eu conclusion le 31 mars 1980 et que les délais ne seront plus ouverts.

Je profite de l'occasion pour vous signaler que les demandes des divers statuts transmises par la voie des sections et ensuite par la mienne, sont régularisées jusqu'au 15 janvier 1980 inclus. Après cette date, tous ceux qui l'ont fait, via leur section ou directement à mon adresse, verront leurs demandes réglées dans les trois mois à compter de la date de l'introduction à l'OCM. Cette date se situe quelques jours après la remise à la section et si le dossier était en ordre.

Je vous remercie tous une nouvelle fois pour l'effort que vous avez fourni pour présenter vos demandes correctement; c'était bien entendu dans votre intérêt.

Je reste à votre disposition pour l'avenir.



Jeunes Chasseurs Ardennais en tenue de 1940.
(Photo «Mouze-Luxembourg».)

Sauf mention contraire, les photographies sont de Marcel Leuris.

AUTOCOLLANTS

Après des milliers de décalcomanies, nous avons vendu déjà des dizaines de milliers d'autocollants «Résiste et Mords», à la hure laurée.

Cet article tient remarquablement à l'extérieur, notamment sur les carrosseries et les vitres de voitures.

Prix de vente (dans les sections): 20 F l'unité.



On peut le voir au nombre des bouteilles... Il n'y a là que des Chasseurs Ardennais...

Le 40^e anniversaire de la bataille de la Lys

La journée nationale de Courtrai

Les traditionnelles cérémonies de Courtrai ont été rehaussées cette année de la présence du Roi. Environ deux cents Chasseurs Ardennais ont pris part au défilé.

Message au Roi Léopold

Il a été donné lecture du message adressé, à l'occasion du 40^e anniversaire de la bataille de la Lys, à Sa Majesté le Roi Léopold:

Sire,

A l'occasion du quarantième anniversaire des combats livrés par l'armée belge en 1940 et quelques jours avant leur commémoration annuelle au cours de la Journée Nationale de la Lys à Courtrai ce 18 mai 1980, nous renouvelons respectueusement à Votre Majesté l'expression de l'inaltérable fidélité et la profonde reconnaissance des membres nos associations envers le Commandant en Chef qui les conduisit, aux heures difficiles, dans la voie du courage et de l'honneur.

Serrés autour de Sa Majesté le Roi Baudouin, ainsi que Votre Majesté nous en a donné la consigne, fidèles aux grandes leçons de nos Rois et nous souvenant des sacrifices de tous ceux qui donnèrent leur sang pour la liberté de la Belgique, nous demeurerons rigoureusement fidèles à l'institution monarchique et à l'unité indispensable de notre Patrie et nous mettons tout en œuvre pour transmettre aux générations qui nous suivent le sain patriotisme, sauvegarde de notre existence nationale.

Nous nous permettons enfin d'exprimer très respectueusement à Votre Majesté les vœux de bon cœur et de santé que nous formons de tout cœur pour Elle-même et pour la Famille Royale.

Le 10 mai 1980.

Ce message était contresigné par les Présidents Nationaux de:

- la Fédération Nationale des Combattants de Belgique;
- l'Union des Fraternelles des Anciens Combattants 40-45;
- la Fédération Nationale Les Croix du Feu;
- l'Union Nationale des Croix de Guerre;
- la Fraternelle des Chasseurs Ardennais;
- la Fédération Nationale des Volontaires de Guerre;
- la Fédération Royale des Chevaliers avec Glaives;
- l'Union Nationale des Officiers de Réserve;
- l'Union Nationale des Sous-Officiers de Réserve;
- la Société Royale des Officiers Retraités;
- la Ligue Nationale des Vétérans de S.M. le Roi Léopold III.

NDLR: Deux grands absents dans cette liste. Seuls, les... non-initiés ne les auront pas perçus!

La réponse de notre ancien Commandant en chef:

Monsieur le Président,

Le Roi Léopold a pris connaissance du message de fidélité au Pays et à la Dynastie que les présidents de diverses grandes associations patriotiques ainsi que les membres de l'a.s.b.l. Monument de la Lys ont tenu à Lui adresser à l'occasion du quarantième anniversaire des combats livrés par l'armée belge en 1940.

Le Roi Léopold a été particulièrement sensible à ce témoignage de loyalisme, et m'a prié de vous transmettre, ainsi qu'à tous ceux qui se sont associés à votre geste, Ses bien sincères remerciements.

Léopold.



Les Chasseurs Ardennais à Courtrai.

Notre 34^e pèlerinage à Vinkt

Avancée de huit jours, à cause de la Pertecôte, la commémoration annuelle de la Bataille de la Lys a réuni beaucoup de monde.

Un certain nombre de nos sections ont fait l'effort d'envoyer, le matin, des délégations à Courtrai où le Roi était présent.

L'après-midi, ce furent les cérémonies traditionnelles de Vinkt qui, comme toujours, réunirent la grande foule et constituent, chaque année, un exemple de fraternisation entre Wallons et Flamands, dans le souvenir commun de leurs morts.

Le ministre de la Défense nationale s'était fait représenter officiellement par son Chef de Cabinet adjoint, le Colonel BEM Chabotier. Les Chefs de Corps des 1 ChA (Lt-Col. Castermans), 3 ChA (Lt-Col. Belche), 4 ChA (Lt-Col. Dabroux) et 6 ChA (Lt-Col. Van Nieuwenhove) étaient également là, ainsi que des délégations de la plupart de nos sections, avec tous les drapeaux, au nombre d'au moins 400 personnes. Parmi les groupes les plus nombreux, outre le Brabant, initiateur du pèlerinage: Athus, Bastogne, Florenville, Houffalize, Huy, Marche, Saint-Hubert et Vielsalm. Quatre vice-présidents nationaux: MM. Eppe, Ancré, Goffart et Leuris. Le secrétaire national, les Colonels Borgniet et Moiry, administrateurs-conseillers, etc....

Le collège et le conseil communal de Deinze, conduit par M. R. Boerjan, bourgmestre ff.

L'office religieux fut célébré par M. le Doyen de Deinze, assisté de M. le curé Michern.

Le long cortège se retrouva au cimetière, autour du Monument commémoratif. La cérémonie était présentée, comme chaque année, avec élégance par Mlle Greta Van Nevel: appel des morts, chants et récitation par les enfants des écoles, dépôts de fleurs aux monuments et sur chacune des tombes, discours. Le premier par M. l'échevin Kint de Roodenbeke, et le second par le président national, tous deux parlant en néerlandais et en français. Voici la seconde partie du discours de ce dernier qui avait commencé par faire un bref rappel historique des combats de la Dendre à l'Escaut, sur la Lys et autour de Vinkt:

... La bataille de Vinkt-Deinze-Gottem est bien connue: elle se déroula les 25, 26 et 27 mai, et je n'y reviendrai pas. Les Chasseurs Ardennais y perdirent plus de 200 morts et un millier de blessés, mais ils infligèrent à l'ennemi des pertes beaucoup plus lourdes. On ne dispose d'aucun bilan global officiel du côté allemand, mais seulement des indications fragmentaires; et encore, elles ne concernent que les tués sur place, tandis que les chiffres relatifs aux Chasseurs Ardennais couvrent également les blessés décédés dans les hôpitaux, dans les puits qui ont suivi. Je rapporterai cependant que le journal de campagne de la 56^e Division allemande «Saxe» relate la perte de 176 tués le 25 mai; c'est cette Division qui lança à trois reprises, en vain, des assauts sur Vinkt. De son côté, le journal de campagne de la 225^e Division «Hambourg», amenée en renfort le 26 mai, indique 97 tués ce jour-là, et 475 le 27 mai. A Deinze, il y eut un cimetière provisoire allemand contenant quelque 1.800 tués. A Vinkt, on exhuma d'une tombe commune 60 militaires allemands, dont 59 officiers et sous-officiers: où étaient passés les soldats?



Mais la bataille pour Vinkt fut hélas l'accompagnée et suivie d'atrocités qualifiées officiellement de «violations du droit des gens, des lois et des coutumes de la guerre». Irrités qu'on leur résistât et infligés des pertes considérables, les troupes allemandes se déchaînèrent contre la population civile et contre les militaires faits prisonniers, se servant notamment de ces derniers

comme boucliers. Je ne vais pas retracer des événements connus de tous, et relatés avec méticulosité dans l'ouvrage de l'abbé Frans Michern, qui a connu de nombreuses rééditions, et son adaptation en français par le docteur Fobe. Je me bornerai à rappeler que 51 habitants de la commune de Vinkt et 36 réfugiés, soit au total 87 personnes, furent les victimes de



Le colonel BEM Chabotier avec le nouveau bourgmestre de Deinze, R. Boerjan et le président national.

ce nouvel accès de barbarie teutonne, sans compter les nombreux blessés. Mais les atrocités ne se limitent pas à Vinkt. A Moigem, il y eut 27 morts; à Deinze, le 25 mai, 37 civils furent victimes de l'artillerie allemande, alors qu'on les avait rassemblés pour servir de buclier, et 10 autres décédèrent des suites de leurs blessures. Du côté d'Olsene-Zulte-Oeselgem, 38 civils furent également massacrés, tout simplement parce qu'ils se trouvaient dans une zone de combats où l'on tenait tête aux Allemands. Il y eut donc, dans la région, quelque 200 victimes innocentes.

Nul reproche ne peut être formulé à l'égard des Chasseurs Ardennais qui ont accompli avec courage et détermination leur devoir de soldats. Plus tard, les Allemands le reconnurent eux-mêmes, et lors d'une cérémonie qui s'est déroulée ici, à Vinkt, à la mémoire de leurs morts, un officier de haut rang aurait déclaré - Ici, à Vinkt, a été livré le plus dur combat de toute la Belgique. Ici, les Chasseurs Ardennais se sont défendus farouchement pour leur patrie. Le Roi des Belges peut être fier de ses Chasseurs Ardennais belges.

C'est, au reste, l'honneur de la population de Vinkt d'avoir toujours rendu hommage à l'attitude correcte des Bérés verts: ceux-ci se sont comportés en soldats prêts au sacrifice pour tenir leur serment de défendre la patrie; et pour nous, la patrie, aujourd'hui si menacée de division, ne s'arrête ni à nos cotés-verdoysants ni à nos forêts, mais aux limites de la Belgique. Jamais un instant, en arrivant sur cette terre flamande déjà si lointaine de notre région natale, nous n'avons pensé qu'ailleurs était la patrie belge, était notre patrie. Et aujourd'hui encore, si chaque année depuis maintenant 34 ans nous revenons évoquer le souvenir des heures tragiques que nous avons vécues ensemble, nous affirmons la même volonté de sauvegarder l'union, la compréhension entre nos communautés nationales: nous voulons l'union des cœurs, et cette volonté d'union est plus importante que les arrangements politiques.

Pour terminer, il me faut féliciter l'attitude de ceux qui, en martyrisant des innocents, sont à tout jamais marqués par le déshonneur et le sacrilège: ils ont perdu le droit de s'appeler des soldats, des combattants. Le vrai soldat, quel qu'il soit, qui tombe les armes à la main au service de son pays, a, lui, droit au respect et à l'admiration de tous.

La journée s'est terminée par l'exhibition des majorettes et de la harmonie, et la réception offerte aux Bérés verts par l'Administration communale, dans un climat très amical.

Baucoup de nôtres qui s'étaient levés avant l'aube sont rentrés chez eux tard dans la nuit, contents cependant de leur journée dont ils gardent une impression émue. Ils reviendront.

Les discriminations allemandes entre les prisonniers de guerre flamands et wallons

Nous avons retrouvé dans nos archives la traduction d'un «Document n° 1», daté du 6 juin 1940 et émanant du Commandement militaire allemand en Belgique et en France. Il se passe de commentaires.

Le Führer a décidé, le 5.6.40, que l'ensemble des prisonniers originaires des provinces de Flandre Occidentale, Flandre Orientale, Anvers, Brabant (sans la ville de Bruxelles et l'arrondissement de Nivelles) sont immédiatement à libérer.

Les prisonniers originaires des autres provinces (c.-à-d. des régions wallonnes) sont à transporter en Allemagne. Cependant, les prisonniers de ces régions, exerçant des professions diverses ou qu'on peut identifier comme flamands, peuvent être libérés immédiatement.

Directives

Parmi les prisonniers des provinces flamandes cités ci-dessus, § 1, il y a aussi un grand nombre de Wallons qui sont à libérer conformément aux décisions.

Les libérations des originaires des provinces wallonnes se feront dans l'ordre de priorité ci-après:

- 1) Tous les médecins;
- 2) Tous les vétérinaires;
- 3) Ingénieurs et techniciens de toutes sortes;
- 4) Chefs et personnels dirigeants de toutes organisations commerciales;
- 5) Fonctionnaires et agents des administrations publiques (gendarmerie, douane, police immédiate);
- 6) Personnel des services des eaux, gaz, électricité;
- 7) Personnel de communication et de transport;
- 8) Ouvriers agricoles et préposés;
- 9) Mineurs;
- 10) Conducteurs d'auto;
- 11) Ouvriers manuels.

La libération des prisonniers déjà en Allemagne actuellement sera organisée par le Haut Commandement Allemand.

Disque historique et patriotique du 150^e anniversaire de l'indépendance de la Belgique

En hommage à tous ceux qui ont payé le prix de la liberté: les anciens prisonniers de guerre; les anciens combattants; les anciens résistants; les victimes civiles et militaires des deux dernières guerres.

Le disque est édité à l'initiative de M. José Lutgen, directeur du Lycée Reine Fabiola à Houffalize, avec l'aide de l'Administration communale et du Syndicat d'initiative de Houffalize.

Il est placé sous le haut patronage de leurs Majestés le Roi Baudouin et la Reine Fabiola, du Gouverneur de la Province du Luxembourg, du Général Champion, de M. Nachez, président national des Prisonniers de guerre, de M. Hubert, président national des Chasseurs Ardennais.

- Le disque comprend:
- La Muette de Portici;
 - La Brabançonne;
 - La Marche des Chasseurs Ardennais;
 - La Marche du 1^{er} régiment de Ligne. (Ces quatre œuvres ont été interprétées par la Musique des Guides placée sous la direction du major Yvon Ducène);
 - Le Chant des partisans;
 - La Route de Jean Redouté. (Ces deux chants sont

Les prisonniers anglais et français sont à séparer immédiatement des prisonniers belges et à envoyer en Allemagne en premier lieu.

Les prisonniers ressortissants d'Eupeu et Malmedy (régions récupérées) sont à envoyer immédiatement chez eux.

Voici, d'autre part, deux extraits d'une autre instruction.

1. Les colonnes formées des troupes non à démobiliser, c.-à-d.:
 - a) tous les militaires de carrière;
 - b) tous les Wallons n'appartenant pas à une industrie vitale;
 - c) tous les Belges domiciliés dans les arrondissements d'Arlon, Virton et Neufchâteau, cela même s'ils appartiennent à une industrie vitale
 doivent être mises en marche le 10 juin 1940 de telle sorte qu'elles soient au Camp de prisonniers de Lokeren pour 11 heures.
2. Concernant les soldats du Limbourg belge, il sera donné des ordres précis le 9 juin 1940 à 20 h à l'officier belge de liaison.

Enfin, une instruction du 7 juin 1940 du QG de la 225^e Division d'Infanterie «Hambourg», celle-là même qui fut engagée à Vinkt les 26 et 27 mai et qui est responsable des atrocités qui y ont été perpétrées.

A la suite de l'ordre ci-joint, la Division donne les instructions suivantes:

1. La libération et l'évacuation des prisonniers de guerre se feront entre le 8 juin et 12 juin d'après les ordres des officiers allemands de liaison. L'exécution incombe aux organismes militaires belges.
2. La succession des libérations est fixée par les officiers allemands de liaison.
3. Dans chaque unité, le commandant belge et son E-M seront libérés, en dernier lieu, après avoir remis en bon ordre aux officiers allemands de liaison le matériel, les uniformes et les logements.
4. Les professions donnant droit à libération, pour la province du Luxembourg avec les régions

interprétés par la formation de Serge Popowski. Entre les différents chants, l'histoire des 150 ans que la Belgique a vécus depuis son indépendance est racontée par un acteur sur des textes écrits par Monsieur le Doyen Leclère de Saint-Gilles. Deux anciens de

d'Arlon, Virton, Neufchâteau sont à mettre dans la dernière phase de libération, parce que cette contrée est la plus proche de la zone de guerre.

5. Processus de la libération:
 - a) Les libérés se déplacent en petits groupes et à pied sous la conduite de leurs officiers vers leurs foyers.
 - A cet effet, les Cts belges ont à nommer:
 - 1) Les Cts des groupes de marche;
 - 2) Les groupes de marche (environ 3.000 hommes);
 - 3) L'itinéraire;
 - 4) L'endroit de dispersion;
 - 5) Pour le ravitaillement, des camions et des cuisines roulantes sont à incorporer dans la colonne.
 - b) Les groupes de marche sont à ordonner de façon à éviter les encombrements.
 - c) En particulier:
 - 1) Chaque libéré devra être muni d'un certificat de libération (modèle ci-joint) que son autorité belge lui remettra.
 - 2) Le certificat en question n'est valable que quand il est pourvu de la signature du Ct allemand intéressé et d'un cachet de service allemand.
 - 3) Le libéré garde un équipement composé comme suit: uniforme, chaussettes, souliers, bonnet et petit paquetage de marche.
 - Le restant de l'équipement doit être remis et rassemblé par camp, ainsi que les camions et les voitures qui ne sont pas nécessaires au ravitaillement.
 - 4) Des leur arrivée chez eux, les libérés devront se présenter au bureau de service allemand le plus proche et y remettre leurs uniformes.
 - 5) Les chefs de groupe devront remettre, après dissolution du groupe, à la Kommandantur la plus proche, les camions, voitures, chevaux et matériel qui sont propriétés de l'armée.
 - 6) Les malades incapables de marcher sont à évacuer dans l'hôpital belge le plus proche.
 - 7) Journallement, les renseignements suivants sont donnés avant 20 heures à la Division Abt. Ib par l'intermédiaire de l'officier allemand de liaison:
 - a) nombre de militaires dont la libération a déjà été effectuée;
 - b) nombre de militaires dont la libération n'est pas encore effectuée.

14-18 et 40-45 y apportent leurs témoignages. Pour obtenir ce disque, il suffit de renvoyer le bulletin de souscription ci-dessous, au Syndicat d'Initiative de Houffalize et de verser le montant indiqué.

VILLE DE HOUFFALIZE
DISQUE DU 150^e ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE

Bulletin de souscription

Je soussigné: NOM:

PRENOM:

ADRESSE (majuscules):

.....

vous prie de me faire parvenir le disque du 150^e anniversaire.

— Je verse la somme de 390 F (y compris frais de port et d'emballage), au compte banque n° 267-0083029-16 du Syndicat d'initiative de Houffalize.

N.B.: Les envois seront effectués après réception du versement et à partir du 15 juillet.

Date Signature

1914 - 1918

FRATERNELLE
des
Anciens Combattants du 10^e de Ligne

NAMUR - TERMONDE - YSER - EESSEN - CORTEMARCK

Président - Voorzitter

C. BEKE
J. Van Arteveldeplein 69 - 9000 Gent
Tel. (091) 25 40 92



1914 - 1918

VERBROEDERING
der
Oud-Strijders van het 10^e Linie

NAMEN - DENDERMONDE - IJZER - EESSEN - KORTEMARK

Secrétaire - Trésorier — Secretaris — Schatbewaarder

A. COLLE
Rue du Noyer 87 - 1040 Bruxelles
Tel. (02) 736 23 64

Billet du Président

Pour nous, les occasions sont devenues plutôt rares de trouver à exprimer les sentiments de sympathie que nous éprouvons vis à vis de ceux qui daignent encore se souvenir des quelques vieux chevrons de 14-18. Déjà même, cette dernière date ne dit plus rien pour bon nombre de nos compatriotes. Aussi, sommes-nous doublement heureux de profiter de ce Billet pour y adresser l'expression de notre reconnaissance à Messieurs les Chefs de Corps des Bataillons de Chasseurs Ardennais ainsi qu'au Commandant de l'Ecole d'Infanterie d'Arlon. Cet hommage, nous le leur rendons en remerciement pour l'esprit de profonde sympathie qu'ils nous témoignent en maintes occasions et tout particulièrement à l'occasion des Fastes de leurs Unités.

Une fois de plus, ces festivités ont donné l'occasion au vieux cœur de la Fraternelle de battre à l'unisson des marches entraînant cadencant le pas des jeunes soldats, fiers de faire preuve de leur belle tenue, tant au cours de leurs exercices que lors de leur impeccable défilé.

Chaleureuses félicitations aux Chefs et... Proficitat les jeunes.

Pour ce qui est de nous, Chers Derniers, malgré la sonnerie de la retraite, suivons cet exemple et efforçons-nous de rester jeunes, cela nous aidera à continuer de tenir. Maintenant, il le faut plus que jamais, car n'en doutons pas, l'objet de nos anciennes souffrances, de nos sacrifices, de la mort de nos Frères de ARMES, la PATRIE a toujours besoin de nous. Elle fait une sérieuse maladie; il faut empêcher de mourir. Dans la mesure de nos moyens, par la parole, par la plume et principalement par l'exemple, continuons de la soutenir. Ravivons la flamme de l'amour du pays dans le cœur de nos jeunes, de nos enfants, de nos petits-enfants.

Et c'est alors, qu'avec l'espoir d'avoir aidé à créer ce renouveau, que nous pourrions partir tranquilles tout en murmurant souriants la dernière strophe du beau poème «Le dixième qui passe» dû à l'inspiration de notre Camarade Blanche:

O vous, gens d'aujourd'hui qui prendrez notre place,
Regardez-nous partir sans regrets superflus;
Regardez-le passer «Le DIXIEME qui passe»;
Le DIXIEME qui passe — et ne reviendra plus.

Mon Cher Blanche, laissez-moi servir d'interprète de tous vos Coups pour vous remercier d'avoir, dans votre poème, glorifié le Régiment auquel vous tenez toujours tant et dont tous nous sommes et resterons fiers de pouvoir dire «Qu'il fit son devoir, JUSQU'AU BOUT»

La Fraternelle a le triste devoir de communiquer ci-dessous la liste des Chers Membres qui viennent de la quitter: Winnepenninckx Léon, Strombeek-Bever. Clause Léon, Bleid. Stock Frans, Deurne. Wertz Edouard, Liège. Michaux Fernand, Jambes. Reichling Georges, Lyon (Fr.). Poiré François (Abbé), Kopstal (G.D. Lux.). Aux familles éplorées la Fraternelle assure de sa profonde sympathie et présente ses sincères condoléances.

Briefje van de Voorzitter

De gelegenheid wordt ons niet al te dikwijls meer gegeven om ons toe te laten onze sympathie uit te drukken ten opzichte van diegenen, ik wou bijna zeggen de enkelingen, die zich nog de 14-18ders herinneren. Zelfs de datum is reeds voor vele onzer landgenoten lang in de vergeetboek opgeborgen.

Om die reden is 't dan ook dat we ons haasten gebruik te maken van dit eenvoudig briefje om onze vriendelijke dankbetuigingen te sturen tot de Heren Korpsversten der Ardense Jagers-Bataljons alsmede tot de Heer Kommandant van de Infanterieschool van Arlon.

Met ons de gelegenheid te verschaffen aan de Feestelijkheden hunner eenheden deel te nemen, verzekeren ze ons niet alleen van de betuigingen hunner oprecht medegevoel maar wakkeren steeds in ons de laatste jeugdvezeltjes aan.

Wat 'n herinneringen voor ons bij 't aanschouwen van onze jongens, zo fier in hun soldatenpak, fijn gedrlid en trots bij een «Kop rechts» de vlag of hun Oversten begroetend tijdens hun voortreffelijk defilé.

Innige gelukwensen aan de Oversten en... Proficitat de Jongens.

En wat nu ons persoojntje betreft, Beste Frontmakers, doen wij maar zoals zij. Het gaat er nu immers om dat we, niettegenstaande het taptoe of «retraite» geschel, de kop hoog dienen te houden en stuurstand te houden ten einde en met het enig doel er geen enkel ogenblik van af te zien het Land, ons LAND, te blijven dienen. Ja, misschien verkeert het wel in een ziektoestand, maar sterven mag het niet. Nu, zoals weleer moeten we zoeken het te helpen door woord en daad, door pen en voorbeeld. Al waar het maar past, beezen we in de jonge harten onzer kinderen en kleinkinderen de liefde en de verknochtheid in van het dierbaar Vaderland. Dat is en blijft onze Plicht.

Zoende kunnen wij met gerustheid onze laatste dagen tegemoet zien. In dit kader ben ik gelukkig enkele verzen door één onzer Makkers gedicht onder de titel «Le Dixième qui passe». Onze Vriend Blanche is Luikenaar, hij zal mij zeker veroorloven een vrije vertaling zijner verzen voor te leggen:

O gij, mensen van nu, neemt thans maar onze rang
Met glorievol gevoel en vaderlandsch gezang
En ziet ons maar zonder te veel verdriet verdwijnen
«Het TIENDE trek voorbij» en zal niet meer verschijnen.

De Verbroedering heeft de droeve Plicht de volgende doodsberichten mede te delen: Winnepenninckx Léon, Strombeek-Bever. Clause Léon, Bleid. Stock Frans, Deurne. Wertz Edouard, Liège. Michaux Fernand, Jambes. Reichling Georges, Lyon (Fr.). Poiré François (Abbé), Kopstal (G.D. Lux.). Aan de Betreurde Families der algestovene Wapenbroeders biedt de Verbroedering haar innigste rouwdeklag aan.

MEMO

Une nouvelle revue historique, éditée par l'Association des Amis du Service historique des Forces armées, est sortie de presse en juin.

Au sommaire du N° 1

- Mai 40 - Les chevaux dans les armées occidentales.
- Le drapeau des Belges (sa formation et son évolution depuis le 14^e siècle).
- Comment Martelage devint... belge.
- Nivelles, 40 ans après...
- La bicyclette chez les gendarmes
- Les Belges au royaume de Saba.
- Un panorama des évasions des Offlags et Stalags pendant la dernière guerre.
- Les cerfs-volants militaires (belges).
- La gastronomie «militaire».
- Un grand concours d'identification doté de prix importants.
- Un carnet familial et quantité d'échos insolites (tels que «7 millions de petits drapeaux clandestins»), la musique, l'humour, etc...
- et une rubrique MEMO-JUNIOR, bien entendu, pour et par les jeunes.

MEMO est en vente, en kiosque au prix de 50 F le numéro, ou sur abonnement: 300 F pour 6 numéros, à virer au compte de MEMO, N° 191-0323431-96.

Les dispenses du service militaire

Les demandes de dispense doivent être introduites auprès de l'administration communale du domicile de milice dans le courant du mois de janvier de l'année qui porte le millésime antérieur à celui de la levée dont le requérant fait partie.

Cette demande peut néanmoins être introduite après l'expiration des délais, par lettre recommandée à la poste, au gouverneur de la province dont relève le domicile de milice, mais avant la date à laquelle le demandeur doit rejoindre son unité pour accomplir le terme de service actif, lorsqu'il remplissait déjà, avant l'expiration des délais, les conditions requises et invoque pour être relevé de la conscription, des motifs exceptionnels à apprécier par les juridictions de milice.

Seuls les Conseils de milice et le Conseil supérieur de milice sont compétents pour statuer en matière de dispense sur la base des dispositions légales précitées.

Les ressortissants de l'ONIG

Au 31 décembre 1979, l'ONIG comptait 81.699 ressortissants domiciliés en Belgique et se répartissant comme suit:

- Région de langue française 50.163
- Région de langue néerlandaise 22.380
- Région de Bruxelles-capitale 9.156



Notre insigne

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm

Prix de vente au détail: 35 F l'exemplaire

S'adresser à sa section

CHASSEURS ARDENNAIS TOMBES AU CHAMP D'HONNEUR PENDANT LA CAMPAGNE DE 1940 XV 5 ^e REGIMENT DE CHASSEURS ARDENNAIS (3)			
Noms et prénoms	Lieu et date de naissance	Matric. Grade et classe	Tombé le... à..
4^e Cie (suite)			
SIZAIRE	Dampicourt 13-1-1913	110/83757 Sdt M 33	25 Deynze
VAN DER STEEN	Wambeek 20-11-1907	110/76172 Sdt M 27	25 Deynze
Petrus, F.	—	—	30
WUIDART	—	—	Den Bommel
Arthur, M.J.	—	SM 32	
5^e Cie			
HENRIETTE	St-Servais 16-10-1917	291/321 Adj. CSLR	25 Deynze
Achille, E.V.	—	—	
VLEGELS	Molenbeek-St-Jean 26-4-1913	110/83897 Sdt M 33	25 Deynze
Albert	—	—	30
JACQUEMIN	—	—	Willemstad
Joseph, J.	—	SM 37	
6^e Cie			
CHARNEUX	Laroche 17-7-1906	110/75004 Sdt M 26	25 Deynze
Henri, G.D.	—	—	
FLAMION	Bellefontaine 20-8-1911	110/80395 Sdt M 31	25 Deynze
Marcel, J.	—	—	
HERMAN	Novelle 18-11-1911	110/80406 Sdt M 31	25 Deynze
Jean-Pierre, G.	—	—	
PELTGEN	Meix dvt Virton 13-3-1909	110/78714 Sdt M 29	25 Deynze
Eduard, F.	—	—	
PERLOT	Herbeumont 10-11-1918	296/665 Sdt M 38	25 Deynze
René	—	—	
III Bon			
7^e Cie			
PONCELET	Verviers 6-12-1915	42115 S Lt Ré	17 Brye
Pierre, H.G.	—	—	
ROSSIGNON	Assenois 13-7-1911	110/80466 Sdt M 31	17 Brye
Marcel, S.J.	—	—	
BOSSICART	Tourmay (Lux.) 29-1-1917	296/163 Sdt M 37	24 Deynze 25 Roeselare (éc. obus)
Maurice, C.	—	—	
ANDRE	Bleid 19-8-1914	110/84744 Sdt M 34	25 Deynze
Jean, M.R.	—	—	
FINEUSE	Assenois 2-7-1914	110/85733 Sdt M 34	25-Deynze 1-VI Gand
Abel, P.J.	—	—	
STEINFORT	Flamierge 27-8-1910	110/78773 Sdt M 29	25 Deynze
Arsène, J.	—	—	
TAHAY	Samrée 29-12-1911	113/49518 Sdt M 31	25 Deynze
Jean, J.M.J.	—	—	
PETIT	Orchimont 11-1-1909	32410 Lt Ré	26 Zeveren
Maxime, G.M.	—	—	
TALBOT	Hollange 10-3-1910	110/79287 Sdt M 30	26 Deynze
Nestor, J.A.	—	—	
THIRY	Mellier 26-2-1911	110/78747 Sdt M 29	27 De Flesch
Henri, A.	—	—	
THOMAS	Meix dvt Virton 11-3-1914	110/84751 Sdt M 34	25-30 Deynze
Urbain	—	—	

(Fin au prochain numéro)

LA FÊTE DE L'INFANTRIE A ARLON

Célébrée le mercredi 14 mai, la fête de l'Infanterie 1980, à laquelle étaient associés les fastes de l'École d'Infanterie, a réuni un grand nombre de personnalités, à la tête desquelles les lieutenants généraux Gontier, Chef d'Etat-Major Général; Amerycx, Chef d'Etat-Major de la Force terrestre; Matton, Commandant des Forces de l'Intérieur; et De Wilder, Commandant du 1 (BE) Corps.

Parmi les délégations d'anciens combattants, celle des Chasseurs Ardennais était évidemment la plus nombreuse; tous nos drapeaux et des délégations de diverses sections, soit une centaine de participants, ce qui n'est pas mal pour un jour de semaine.

Dans une excellente allocution, le Colonel BEM Detrembleur, Commandant de l'EI, s'attacha à rappeler les dominantes de l'Arme, et notamment les modifications de structure, de missions et de moyens intervenues ces dernières années.

Le président de la cérémonie, le lieutenant général Gontier, raviva la flamme du «Monument à l'esprit de l'Infanterie» et y déposa des fleurs, en même temps que les présidents des Interfraternelles, le président Beke du 10^e de Ligne et notre président national.

Remise solennelle ensuite de cinq challenges, le 1^{er} CHA se taillant la part du ... sanglier, puisqu'il emportait les deux plus importants: Chalfusis et Roi Albert I. Le capitaine Jockin obtint le prix du meilleur instructeur EI 1980. Ensuite, défilé terminé aux accents de notre Marche. Vins d'honneur et lunch.

En début de journée, les monuments d'Arlon avaient été fleuris, dont celui du 10^e de Ligne, notamment par les présidents Beke et Hubert.



Fraternelle des Chasseurs Ardennais
Modifications aux statuts

(Cf. Annexes du 7-9-1972, n° 6663 et du 11-11-1975, n° 9306)

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue à Arlon le 27 avril 1980, a adopté à l'unanimité les modifications suivantes aux statuts de l'association:

NOUVEAUX TEXTES

— Art. 14, al. 2

Le taux maximum de la cotisation annuelle est fixé à 300 francs.

— Art. 34

Le conseil d'administration, dont tous les membres sont élus par l'assemblée générale, se compose:

- des membres de droit, qui sont...
- les cinq vice-présidents nationaux, dont un au moins est choisi parmi les membres adhérents;

— Art. 35, al. 6

Les administrateurs-conseillers ont pour mission de conseiller le président national.

— Art. 40

Le bureau de la Fraternelle se compose du président, des secrétaires et trésoriers. Le conseil d'administration ou le président national — lequel, dans ce cas, fait rapport au conseil — peuvent constituer des groupes de travail pour l'étude, l'examen ou la poursuite de certains problèmes.

— Art. 45, al. 1

Les actes qui engagent la Fraternelle sont signés par le président et le secrétaire du conseil d'administration pour ce qui concerne les problèmes administratifs, et par le président et le trésorier national en ce qui

concerne les problèmes financiers. C'est le président national qui décide entre les deux formules.

— Art. 48, al. 2

La création d'une section doit être soumise à l'approbation préalable du conseil d'administration.

— Art. 49

Les sections régionales sont dirigées par un comité de direction comprenant:

- le président;

...

— Art. 54

La Fraternelle publie un périodique intitulé «Le Chasseur Ardennais». Le président assume la direction de cet organe dont le (ou les) responsable(s) de la rédaction et l'administrateur, ainsi qu'éventuellement un administrateur adjoint, sont désignés par le conseil d'administration.

— Art. 55

L'administrateur ou les administrateurs sont chargés des tâches relatives à l'administration du bulletin, et notamment de la tenue à jour de sa distribution qui est assurée gratuitement à tous les membres, quelle que soit la catégorie à laquelle ils appartiennent. La gestion financière est assurée par le trésorier national.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'assemblée générale ordinaire de Marche-en-Famenne, le 29 avril 1979, a nommé administrateur, en remplacement de Léon Remy, décédé, Norbert Louis, retraité, 6648 Lavasselle (Vaux-sur-Sûre).

L'assemblée générale ordinaire, tenue à Athis le 27 avril 1980, a procédé aux désignations suivantes:

— François Guiot, administrateur, devient secrétaire national en remplacement de Victor Robert, démissionnaire;

— Georges Gilsoul, administrateur, devient quatrième vice-président national en remplacement de René Piedbœuf, démissionnaire;

— Marcel Leuris, adjudant à l'armée belge et domicilié 15 rue du Pénitencier, 5406 Waha, est nommé administrateur et cinquième vice-président national;

— Joseph Labiouse, retraité, domicilié 10 rue du Home, 6900 Saint-Hubert, est nommé administrateur en remplacement de Lucien Schiltz, démissionnaire.

Ami Chasseur Ardennais

As-tu payé ta cotisation pour 1980? Si non, fais-le sans tarder auprès du trésorier de ta section.

Si oui, ton devoir à l'égard de tes camarades et de la fraternelle n'est pas terminé.

- Tu dois participer à toutes les activités de ton association.
- Tu dois porter fièrement ton insigne et ton béret vert.
- Tu dois nous apporter l'adhésion de nouveaux membres.

Le 10 mai 1940, l'académicien Wladimir d'Ormesson écrivait: «L'on retrouve dans la voix de Léopold III les accents du roi Albert. L'admirable dynastie qui régnait sur la Belgique reste fidèle à elle-même... Nous savions qu'entre Albert I et Léopold III, il n'y avait aucune différence. La position des deux rois était la même».

Quelques jours plus tard, hélas, on ne parlait, dans la presse française, que de la trahison des Belges. Il est vrai que, le même 10 mai, M. d'Ormesson l'ancien écrivait aussi: «L'armée française, en ordre et puissante, fonce à la rencontre de l'ennemi...»

«COMME DANS DU BEURRE...»

Les ouvrages de Rémy, dont nous rendons compte ailleurs, fourmillent en anecdotes, parfois croustillantes, concernant le plus souvent le général Gamelin.

Par exemple, peu avant l'attaque allemande contre la Pologne, quelqu'un s'inquiétait de savoir combien de divisions l'Allemagne pouvait aligner contre la France. Réponse du généralissime: «Aucune importance. Il m'importe que la Wehrmacht aligne contre moi dix, vingt ou même cent divisions si nous sommes amenés à entrer en guerre, car je n'aurai pas à me battre contre elles».

Et comme chacun de ceux qui participaient à l'entretien marquaient leur surprise, le grand homme poursuivit: «C'est bien simple: le jour même de la déclaration de guerre, la Wehrmacht devra ramener sur Berlin le gros de ses troupes pour mater la révolte qui renversera Hitler. Ce qu'elle laisserait sur la ligne Siegfried serait si peu consistant que nous y entrerions comme dans du beurre».

LE FOUORE DE GUERRE

En janvier 1940, la France avait décidé de se porter au secours de la Finlande envahie par l'Union soviétique. Si l'on peut dire, Gamelin convoque donc le colonel Bèthouart chargé de commander les troupes, et il lui dit «Vous passerez par Petsamo». «Petsamo, répond le futur général, mais les Russes y sont». «Vous les en chasserez», répliqua énergiquement le grand chef. Une demi-brigade contre l'Armée soviétique!!

UN INCIDENT MINEUR

L'affaire de Norvège ne paraissant pas prendre la tournure espérée par les Alliés, Reynaud interpelle Gamelin le 9 avril 1940. Et l'ancien chef de Cabinet de Joffre «pipe et génie en moins» observe Rémy, de déclarer: «Vous avez tort de vous énerver... gardons-nous de porter le moindre jugement d'après des nouvelles fragmentaires. Nous sommes en présence d'un incident de guerre, or la guerre est faite d'imprévu». Dame!

LA VICTOIRE EN CHANTANT...

Le 1er janvier 1940, la pythie du journal «L'Œuvre», Genevieve Tabouis écrivait: «En ce premier janvier 1940, il apparaît à tous, de façon indiscutable, que les Alliés ont déjà gagné la guerre».



LA PATRIE RECONNAISSANTE

Le correspondant d'un quotidien parisien rapportait récemment que, titulaire de la Légion d'honneur à titre militaire, il reçoit chaque année, en janvier, un plantureux chèque de 19,98 FF, c'est-à-dire 140 FB.

Quand Napoléon fonda l'Ordre national français, il ne voulait pas qu'un légionnaire fût jamais dans le besoin: c'est pourquoi il avait attribué à chacun d'eux 2.000 livres de rente (ce qui était bien pour l'époque), lesquelles sont devenues 2.000 F par la suite, 20 F en 1958 avec les nouveaux francs. Si le chèque français n'est que de 19,98 FF, c'est parce qu'il est taxé de deux centimes; il est vrai que les postières donnent généralement 20 F aux bénéficiaires, prenant à leur charge les deux centimes au titre de leur participation à ce devoir patriotique. Et puis, les titulaires de la médaille militaire ne reçoivent, eux, que 15 FF ou 14,98 FF.

En Belgique, on ne fait pas beaucoup mieux. Les lois coordonnées sur les pensions militaires de 1923 ont accordé une rente «annuelle, inaliénable et insaisissable» de 200 F aux titulaires de l'Ordre de Léopold ayant reçu une citation ou étant grands invalides de guerre; 150 F pour l'Ordre de la Couronne et 100 F pour l'Ordre de Léopold II. A noter toutefois que seuls les militaires subalternes peuvent prétendre à cette rente dont les officiers sont exclus: on se demande bien pourquoi. Le 1er juillet 1929, on a généralement porté les montants à 1.000 F pour l'Ordre de Léopold, 750 F pour l'Ordre de la Couronne et 500 F pour l'Ordre de Léopold II; depuis lors, il n'y a eu aucune péréquation. On apprendra également avec intérêt que le législateur, plein d'humour, précise que «cette pension n'est pas incompatible avec une pension acquise à un autre titre».

DESINTERESSEMENT

Le désintéressement personnel de Charles de Gaulle était bien connu. Au moment où, en France, on s'agite beaucoup à propos des cadeaux dont ont bénéficié de hautes personnalités, il est intéressant de rappeler que le président du Sénat, Alain Pohar — qui n'était pas un ami du grand Charles — a rapporté que quand il arriva à l'Elysée, en 1969, pour assurer l'interim au lendemain de la démission du Général, il trouva une salle où étaient déposés tous les cadeaux reçus par le Général de Gaulle durant son mandat, et dont certains étaient de grande valeur. Sur un bristol, de Gaulle avait simplement écrit de sa main: «Ceci appartient à la France».

LE SANGLIER

Dans un article paru dans les journaux de la chaîne «Vers l'Avenir» et consacré au sanglier, nous avons extrait les deux passages ci-après:

«Le sanglier est, avec le cerf, le plus beau gibier de notre pays; il est surtout le plus sauvage, le plus indépendant et probablement le plus intelligent...»

«...Sa vitalité tient du prodige. Brave entre les plus braves, il combat vaillamment jusqu'à la mort: la sienne ou celle de son ennemi. Il sait d'ailleurs se défendre, et les solitaires ont même raison des tigris dans les régions d'Asie où les deux espèces se rencontrent».

BELGIQUE-FRANCE

Les Français, on le sait, adorent de ridiculiser les petits Belges. Il est vrai qu'ils se moquent tout aussi abondamment des Suisses ou même de certains de leur compatriotes, tels les Alsaciens, les Bretons ou les Basques. Il y a cependant quelque chose d'agaçant dans cette mentalité très répandue outre-Québec et selon laquelle, par exemple, on voudrait nous imposer de n'acheter que du matériel militaire français, et que l'on nous accuse de balouer l'Europe quand nous achetons américain. Il faut remarquer aussi que dans ce domaine, les Français n'achètent rien en Belgique: ils n'ont acheté ni notre fusil «Fal», ni notre avion sans pilote «Epervier», ayant préféré choisir un appareil canadien. C'est déjà bien assez qu'ils nous ont pris tant de grands hommes, tant de grands artistes notamment, qu'ils s'attribuent sans vergogne en déclarant français des Edouard Empain, des Etienne Lenoir, des Zénohe Gramme, pour ne pas parler, je le répète, des multiples artistes que tout le monde connaît.

Ils nous regardent trop souvent aussi comme une province éloignée qui n'est pas assez conformiste quand, tel un grand chef militaire, ils estiment que nous devrions accepter d'être le glacis où ils viennent se battre. A cet égard, on devrait encore souligner l'importance de nos achats en France: nous sommes parmi les plus gros importateurs de vins et de champagnes. En 1978, par exemple, la France nous a vendu pour plus de 8 milliards de boissas dont 6 milliards de vins et 2 milliards d'alcools, près d'un milliard d'eaux minérales; elle nous a vendu aussi pour 4,5 milliards de produits graphiques, 8 milliards de confections, 36 milliards de véhicules terrestres et 1,6 milliard de matériel aéronautique.

Récemment, quand on multipliait en France les histoires belges — le plus souvent de mauvais goût — quelqu'un racontait une histoire fort plaisante au sujet des Français. Il affirmait, en effet, que la façon la plus rapide de faire fortune — c'était un Belge, bien entendu, qui parlait — consistait à acheter un Français au prix qu'il veut, et à le revendre ensuite au prix qu'il s'estime.

LA PUBLICITE EST CHINOISE

On savait que les Chinois peuvent se targuer, à juste titre, d'un certain nombre d'inventions importantes, notamment le papier et la poudre à canon; mais on ignorait qu'ils eussent inventé la publicité commerciale. C'est cependant ce qu'affirme un journal de Shanghai, au moment où la publicité a fait, à nouveau, son apparition, en Chine, dans la presse officielle et dans les rues; et elle s'apprête à être admise également à la radio et à la télévision. Paraîtrait qu'il y a quelques dix siècles, un grand poète chinois fut le premier publicitaire en rédigeant un couplet à la gloire des gâteaux frits de sa voisine, texte dont la traduction française serait la suivante: «Couleur de jade née de mains ingénieuses, ce jaune tendre de vos gâteaux frits, le talent n'est-il pas reconnu par tout le monde comme les anneaux d'or entourant le poignet des belles?». Il semble cependant que les Chinois aient été précédés par d'autres en ce domaine. C'est ainsi que dans l'Antiquité, les hétaires grecques plaçaient des clous à leurs sandales qui écrivaient sur le sable «Suis-moi»: c'était une façon élégante de faire du racolage! Mais, la plus ancienne publicité connue est celle qui figure sur un papyrus retrouvé à Thèbes et qui date de 3000 ans avant Jésus-Christ. On y lit qu'un propriétaire offre une récompense à qui retrouvera un esclave en fuite.



Mme Joseph Jacques reçoit la Médaille d'or, décernée à son mari, à titre posthume.

MEDAILLES D'OR (6)

- Section de Florenville: Joseph Jacques, secrétaire (à titre posthume), Marcel Jacques, trésorier
- Section du Brabant: Marcel Gatz, Bruxelles
- Section d'Erezée: Valmy Doquoier, Dochamps; Victor Seleck, Dochamps
- Section de Houffalize: Louis Losseau, Rochefort

MEDAILLES D'ARGENT (40)

- Section du Brabant: Auguste Mercier, Bruxelles
- Section d'Erezée: Jean Bonmarriage, secrétaire, La Forge-Mormont; Robert Collignon, Erezée; Jean Detrooz, Dochamps; Antoine Doquoier, Marche-en-Famenne; Pierre Dubois, Heyd; Louis de Fissenne, Soy; Joseph Henet, Heyd; Albert Hasbois, Soy; Gilbert Hubin, Tohogne; Fernand Lespagnard, Erezée; Ghislain Pirson, Oppagne-Wéris; Léon Pirson, Grandménil; Nestor Remy, Heyd; Cyrille Rouxhet, Manhay
- Section d'Etalle: Gaston Guillaume, Habay-la-Neuve; Georges Laperche, Houdemont; Albert Anselme, Houdemont; André Brau, Habay-la-Vieille



Médaille d'or pour Marcel Jacques.

Médailles du Mérite de la Fraternelle Promotion 1980



La croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II pour René Pierre.

Section de Florenville

- Jean Temans, secrétaire
- Section de Houffalize: Julien Antoine, Resèigne; Jules Bajot, Houdemont; Justin Bernard, Coquaimont-Tohogne; Paul Clarival, Vresse; Louis Dermience, Beauraing; Joseph Diez, Bièvre; Clément Dock, Rochefort; Marcel Godfroid, Our-Opont; Elie Maqua, Corbion-sur-Semois; Marcel Rolin, Orchimont; Louis Winand, Gouvy; Robert Wirtz, Wallin; Abbé Antoine Zeler, Curé-Doyen, Houffalize

Section de Liège-Verriers

- Louis Kinet, Flémalle-Haute
- Section de Saint-Hubert: Albert Gofflot, vice-président; Lucien Schilz, ancien secrétaire-trésorier; Fernand Lambert, Saint-Hubert

Section de Vielsalm

- Emile Gritten, Poteau
- Section 1 ChA: Capitaine Yvan Jacques; Adjudant Claude Colbrant

MEDAILLES DE BRONZE (43)

- Section d'Arlon: Marcel Pierre, délégué de Nothomb; Albert Weis, délégué de Thiaumont
- Section d'Athus-Messancy-Aubange-Sélangue: Jean-Nicolas André, Sélangue; Joseph Claude, Athus; Hubert Déorn, vice-président, Aubange; Camille Depaape, Athus; Victor Tosquin, Athus
- Section de Bastogne-Martelange-Vaux s/Sûre: Fernand Chameux, Moinet-Longvilly; Jean-Hubert Dohaloux, Mageret-Wardin; Albert Ehlen, Bourcy-Longvilly; Jean-Pierre Girs, Bourcy-Longvilly; Maxime Lambert, Michamps-Longvilly; Léon Mathieu, Moyen-Izel; Joseph Poutteman, Bastogne; Ferdinand Sbrét, Wardin



Le président décore son ancien ordonnance, Marcel Pierre.

Section de Bouillon

- Fernand Chaidron, Carlsbourg; Arsène Istace, Bouillon; Albert Poncin, Bouillon
- Section du Brabant: Albert Larismont, La Hulpe
- Section d'Erezée: Albert Dethise, Wéris; Yves Janson, Forrières; Jean Roth, Dochamps
- Section de Houffalize: Léopold Cheter, Mabompré; Marcel Danly, Mabompré; Louis Lamorelle, Rachiamps-Noville; Hubert Louis, Rochefort; Louis Meirguet, Bonnerue-Mabompré
- Section de Saint-Hubert: Constant Alexandre, Saint-Hubert; Georges Félix, Saint-Hubert; Jean Stoz, Saint-Hubert

Section de Vielsalm

- Alexis Bruyère, Vielsalm; Gustave Fransolet, Goronne; Cyrille Georges, Grand-Halleux; Constant Herman, Grand-Halleux; Reynold Léonard, Vielsalm; Adélin Lespagnard, Chêne-al-Pierre; Raoul Lespagnard, Chêne-al-Pierre; Joseph Martin, Hiarlot; Léon Paters, Les Tailles; Amand Hezette, Mussy-la-Ville; Léon Zuno, Les Tailles

Section de Virton

- Jean Martin, Saint-Mard



Médaille d'or pour Marcel Gatz. C'était la Saint-Marcel!

ACHETEZ ET PROPAGEZ
LE
DRAPEAU DE L'ARDENNE

On accepte des versements pour le soutien du bulletin Au C.C.P. 000-0344969-37: Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon



3. CHASSEURS ARDENNAIS

Depuis de nombreuses années, la caserne du 3 ChA à Vielsalm n'avait plus connu une « invasion » de civils telle celle du 23 mai 1980, à l'occasion de la journée « Portes ouvertes » organisée au quartier Ratz.

Après l'accueil des familles des miliciens, des habitants de Moxhe et des anciens Chasseurs Ardennais par le LtCol Belche, Chef de Corps, la journée s'est poursuivie par l'inauguration d'un nouveau bloc portant le nom du caporal Royer, enfant de Moxhe, tué au combat de Rochelival-Wanne, le 10 mai 1940.

La plaque portant l'inscription « Caporal Royer-Wanne 10 mai 1940 » a été dévoilée par sa sœur Marie, épouse Gadisseur, tandis que le ruban symbolique était coupé par le commandant e.r. Liégeois, chef de peloton à Rochelival en 1940.

Les nombreux visiteurs eurent ensuite l'occasion d'assister aux diverses compétitions sportives inter-compagnies qui se sont échelonnées tout au long de la journée.

Pendant le déroulement de ces compétitions, il était également loisible aux invités de visiter le musée, l'exposition de matériel, armement et véhicules, d'assister aux démonstrations de pistes d'obstacles et de cordes, ainsi qu'à la projection de films sur la Marche du Souvenir.

La journée s'est terminée par une prise d'armes au cours de laquelle le chef de corps a remis les coupes et les médailles aux vainqueurs des épreuves sportives.

Dans son allocution, le LtCol Belche a notamment expliqué la mission du 3 ChA et le pourquoi de cette journée « Portes ouvertes ».

« Malgré les difficultés de l'heure, privés parfois de compréhension et de soutien, nous tendons à former pour le pays, des hommes, en cultivant les vertus de ténacité, droiture, courage et patriotisme sans lesquelles un citoyen est incapable de se surpasser... »

« Votre présence parmi nous constitue, pour les Chasseurs Ardennais du 3^e Bataillon, un gage de sympathie, d'amitié et de confiance surtout à cette époque où l'armée est très souvent la cible de critiques injustes émises par ceux qui ne la connaissent pas... »

FASTES ET REMISE DE COMMANDEMENT

Le programme des Fastes et de la Remise de Commandement est le suivant :

— Le 4 septembre : 15 h : cérémonie d'hommage au monument de Chabrehez.
16 h 30 : Cérémonie d'hommage au monument de Rochelival.
21 h : Veillée d'armes et cérémonie d'hommage au monument des 3 et 6 Chasseurs Ardennais.

— Le 5 sept. : 15 h : Prise d'armes au Parc Communal. Vin d'honneur en la salle du Pensionnat du Sacré-Cœur.

JOURNEE « PORTES OUVERTES »



Le Commandant e.r. Liégeois coupe le ruban symbolique lors de l'inauguration du nouveau bloc au quartier Ratz.



Plaque dévoilée par la sœur du Cpt Royer lors de l'inauguration du nouveau bloc au quartier Ratz.



Lt Col Belche remet la coupe au Lt Ghysel commandant la 3^e compagnie.



Démonstration de piste de cordes.

ACTIVITES PRINCIPALES

Du 17 au 21 mars, le Bataillon a effectué un camp d'entraînement à Vogelsang.

Du 21 au 25 avril, Stage Pionnier du PI Ecl au 4 Gn d'Amay.

Du 5 au 14 mai, Camp d'entraînement à Bourg-Léopold de la 3 Cie.

Le 23 mai, a eu lieu une journée « Portes ouvertes ».

Arrivées

Les Adj. Cor Delogne, Dourte et Rase sont arrivés de l'E1 le 29 février.

Les CSOC Callaert, Faur, Pijcke et Coubeau sont venus du CI n°1 le 3 mars.

Le Sdt VM Eelbo est arrivé du CI n°1 le 12 mai.

Départs

Le Cpl Willems est passé au 2 Dep A (NO) le 1 mai.

Le Sgt CSOM Dejoze est passé au 12 Li le 15 avril.

Nominations

Le 26 mars, l'Adj Capelle a été nommé Adjt Chef.

Le 29 mars, le Cpl Schmitz a été nommé Cpl Res.

Le 31 mars, ont été nommés Cps Res, les Cpx Mi Jton, Moerman, Vanhaverbeke, Bastin, Vergottini et Pulinx.

Les Sgt CSOR Laval, Mazi et Cédwal ont été nommés Sgt Res le 1 avril 1980.

Les Sgt CSOR Schneider et Schumacher ont été nommés Sgt Res le 1 juin.

Les Cpx Mi Franzen, Heinen et Kluckers ont été nommés Cpx Res le 31 mai.

COTISATIONS

Notre exercice social va du 1^{er} novembre au 31 octobre de l'année suivante. La formule la plus expéditive et la moins coûteuse consiste à effectuer d'initiative un versement au C.C.P. de sa section. (Voir page 2).

Nous insistons pour qu'aucun versement ne soit fait au C.C.P. national, sauf en ce qui concerne les versements de soutien pour le bulletin.

REPANDEZ LE DRAPEAU DE L'ARDENNE



Journée « Portes ouvertes »
Explications données par le Chef de Corps aux Anciens du 3 ChA.

Commissionnement

Le Dent Adjt COR Joseph a été commissionné Dent SLT dans le Corps des dentistes le 1 avril 1980.

Les Sdt Kever et Mathieu ont été commissionnés au grade de Cpl le 1 avril.

Le Sdt Baudouin a été commissionné au grade de Cpl le 15 avril.

Admission dans le cadre de complément

Le Lt temporaire Dengis a été admis dans le cadre des Officiers de complément le 27 mars 1980.

Brevet militaire

Le Brevet militaire a été accordé aux Cpx Bastin et Pulinx, aux Sdt Barbençon, Dewelle, Gauthier, Jadot, Leonetti, Robert, Wuestenberg, Brihays, Gillet, Galle, Bo-bouse, Wauters, Kriescher, Ledy et Dupont.

Chevron d'ancienneté

Le 1^{er} chevron d'ancienneté a été accordé au Cpl Saive le 1 avril 1980.

Membre de la Fraternelle ?

TOUT LE MONDE peut être membre de notre Fraternelle, mais à quel titre ?

1. MEMBRE EFFECTIF

Tout militaire ayant appartenu après le 9 mai 1940 et avant le 28 mai 1940 à l'une des unités ci-dessous : 1^{re} ou 2^e Division des Chasseurs Ardennais y compris le service de santé, les troupes de transmission, le génie et le corps de transport, le centre de renfort et d'instruction des Ch. A., le bataillon moto Ch. A., la Cie d'intendance des Ch. A., le 20 A, la P.F.N. (C 47 P.F.N.) ainsi qu'aux II et IV/12 A.

2. MEMBRE HONORAIRE

a) La veuve ou un des orphelins d'un Chasseur Ardennais tombé au champ d'honneur ou victime de sa conduite patriotique.
b) Un des ascendants d'un Chasseur Ardennais célibataire décédé dans les mêmes circonstances.
c) Les membres de la Fraternelle 1914-1918 du 10^e régiment de Ligne.
Peuvent également devenir membres honoraires, en payant la même cotisation que les membres effectifs et adhérents les veuves de Chasseurs Ardennais décédés, autres que celles désignées au a).

3. MEMBRE D'HONNEUR

Toute personne qui, par son dévouement et les services rendus au Service Social du Ch. A. ou à la Fraternelle des Ch. A., a acquis des droits à la reconnaissance de la Fraternelle.
Les candidatures à ce titre sont présentées par le conseil d'administration ou par les sections régionales à l'Assemblée Générale qui statue.

4. MEMBRE ADHERENT

Tout membre ayant appartenu ou appartenant à l'une des unités reprises sous la rubrique « membre effectif » en dehors des périodes mentionnées.

5. MEMBRE PROTECTEUR

Toute personne qui, ne réunissant pas les conditions prévues pour être membre effectif, honoraire, d'honneur ou adhérent, désire témoigner sa sympathie aux Chasseurs Ardennais. La cotisation pour cette catégorie de membres est fixée à 200 F minimum.

Montant de la cotisation :

- a) Membres effectifs, adhérents et honoraires (veuves autres que 2a) : fixé par les sections : 150 F minimum.
- b) Membres protecteurs : 200 F minimum.

Les droits moraux et matériels des Combattants

Statuts de reconnaissance

Communiqué du Ministère de la Défense nationale

1. Les demandes au bénéfice des derniers statuts de reconnaissance nationale dépendant du ministère de la Défense nationale ne sont plus recevables depuis le 1er avril 1980.

L'Office central de la Matricule (O.C.M.) du ministère de la Défense nationale, quartier Reine Elisabeth, rue d'Evere, 1140 Bruxelles examine toutes les demandes, introduites en temps voulu, aussi rapidement que possible, mais, bien que l'effectif en personnel ait été sensiblement augmenté, il lui faudra environ un an pour les examiner toutes.

2. En ce qui concerne le statut des évadés, il convient de remarquer une nouvelle fois que les demandes sont examinées dans l'ordre chronologique par la Commission des Evadés qui a entamé ses travaux en 1979 et siège trois ou quatre fois par mois. Un certain retard est donc inévitable.

3. La «carte des états de services de guerre du combattant 1940-1945» (C.E.S.G.), instaurée par l'arrêté royal du 12 février 1959, et la «carte de réduction de 50 % sur les réseaux de la S.N.C.B., S.N.C.V. et R.T.M.» peuvent encore être sollicitées auprès de l'Office central de la Matricule.

L'attention est cependant attirée sur le fait que la demande de la C.E.S.G. n'équivaut pas à une demande du statut de reconnaissance nationale, instauré par l'arrêté royal du 28 août 1964, pour lequel les demandes ne sont plus recevables depuis le 1er avril 1980. Par conséquent, il ne sera plus délivré de C.E.S.G. avec cachet «bénéficiaire de l'arrêté royal du 28 août 1964 portant statut de reconnaissance nationale» que dans la mesure où le demandeur de la C.E.S.G. est bénéficiaire de ce statut suite à une demande faite avant le 1er avril 1980. Dans le cas contraire, le bénéficiaire obtiendra un C.E.S.G. sans cachet.

4. L'attention est également attirée sur le fait qu'aucune date limite n'est fixée pour l'introduction des demandes au bénéfice de la rente du mobilisé, de la rente de guerre ou de l'augmentation de la rente de guerre.

Il est conseillé aux ayants droit d'introduire sans délai leur demande auprès de l'Administration des Pensions, place Jean Jacobs 10, à 1000 Bruxelles, en spécifiant que le bénéfice du statut ouvrant le droit à la rente a été demandé et que l'attestation de bénéficiaire sera transmise ultérieurement.

A toutes fins utiles, il y a lieu de faire remarquer que la susdite attestation mentionnera la date d'introduction de la demande au bénéfice du statut.

Rente du mobilisé

Un parlementaire a demandé à connaître le nombre possible d'ayants droit à la rente du mobilisé, combien ont pu prétendre jusqu'ici à cette rente et le délai d'octroi.

Réponse ministérielle:

1. Partant du nombre total des militaires ayant été mobilisés (soit ± 640.000 personnes), et compte tenu des décès survenus depuis la guerre ainsi que des personnes qui, en dehors de l'âge minimum requis, ne satisfont pas aux conditions prévues pour l'octroi de la rente du mobilisé, il a été estimé, en 1979, que 215.000 personnes environ pouvaient prétendre à ladite rente.

2. Pour l'année 1979, eu égard à la condition d'âge imposée et au fait que, vu la modicité de la rente accordée, un certain nombre de bénéficiaires potentiels ne solliciterait pas l'avantage dont question, l'octroi de 88.000 rentes a été prévu.

3. Etant donné que parmi les militaires ayant été mobilisés, la plupart sont nés avant 1922, on peut considérer, sur la base des conditions d'octroi actuelles, que fin 1987 toutes les personnes concernées par la rente envisagée seront en mesure de prétendre à cette dernière.

INVALIDES DE GUERRE ET T.V.A.

Un des nôtres, grand invalide, avait des difficultés avec son garagiste, lequel prétendait exiger qu'en chaque occasion, lui soit produite une photocopie de l'attestation d'invalidité. Notre président national affirmait que l'exigence était abusive, que l'invalide était responsable à l'égard de l'Administration de la TVA et que, tout au plus, on pouvait lui demander, la première fois, de montrer son attestation d'invalidité. En présence de l'entêtement du garagiste (et, parait-il de son contrôleur), le président national a écrit au Ministre des Finances, alors encore M. Gaston Geens. Celui-ci lui a donné entièrement raison, ainsi qu'en fait foi la lettre ci-après:

Monsieur le Président national,

J'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de votre lettre du 23 avril 1980, relative aux conditions d'application du régime prévu en matière de TVA en faveur des invalides qui achètent une voiture automobile ou qui font réparer leur véhicule.

Il est exact, comme vous le soulignez, que l'invalide doit uniquement faire la preuve de son droit à l'exemption ou à une réduction du taux de la TVA et qu'il est personnellement responsable à l'égard de l'Administration de la TVA au cas où il aurait invoqué abusivement cette exemption ou cette réduction.

Dans cette optique, il peut être indiqué que l'invalide qui s'adresse régulièrement à un garage pour faire effectuer des travaux d'entretien ou de réparation à son véhicule, remette la première fois qu'il invoque la réduction du taux de TVA, une photocopie de son attestation d'in-

validité. De cette manière, il peut éviter une demande de justification de la part du contrôleur.

A toute fin utile, vous trouverez en annexe, la brochure explicant les avantages fiscaux prévus pour les invalides.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président national, à l'assurance de ma considération distinguée.

G. GEENS

Monsieur Albert HUBERT
Président national de l'a.s.b.l.
Fraternelle des Chasseurs Ardennais
Rue Gabrielle 59 Bte 2
1180 BRUXELLES

Précisons que l'excellente petite brochure dont a fait état M. Geens est extrêmement claire et présentée dans un style accessible à tout le monde. On peut l'obtenir notamment dans les bureaux de la TVA. Son titre «Avantages fiscaux accordés aux invalides et handicapés qui utilisent une voiture automobile».

Rappelons ici, très succinctement, que l'exonération de la TVA à l'achat d'un véhicule automobile (cf. ci-après) exige une invalidité de guerre de 50 % au moins et de 60 % pour l'exemption de la taxe de circulation.

A l'achat, les invalides paient 6 % dont ils peuvent obtenir la restitution.

D'autre part, les mêmes invalides se voient appliquer le taux de 6 % (non remboursable) pour les travaux d'entretien et/ou de réparation ou pour les achats de

pièces détachées et d'accessoires. Toutefois le taux de 6 % n'est pas applicable aux carburants, lubrifiants, antigels, peintures, pas plus qu'aux récepteurs de radio.

Il faut aussi que la voiture soit utilisée par l'invalide comme moyen de locomotion personnelle.

Les factures d'entretien et/ou de réparation, sur présentation une fois du certificat d'invalidité, doivent mentionner:

- le motif de l'application du taux de 6 %;
- la date du certificat d'invalidité;
- la dénomination de l'autorité qui l'a délivré;
- le n° de la carte d'identité du client;
- la marque et le n° d'immatriculation du véhicule.

Exemple:

«Grand invalide de guerre, 100 %.
Attestation d'invalidité n°
délivrée par Ministère des Finances.
Carte d'identité n°
Voiture Rolls-Royce - Plaque d'immatriculation: CA 100».

PG
INVALIDITE FORFAITAIRE
Pour rappel, les PG d'un an au moins ont droit, depuis le 1er juillet 1980, à l'invalidité forfaitaire de 10 %, à partir de soixante ans.